



minimate basic

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN



DISPOSITIF DE PURIFICATION DE L'AIR
ET ASSAINISSEMENT ACTIF DES COMPOSANTS INTERNES
AVEC TECHNOLOGIE AVANCÉE À PLASMA FROID



Ces instructions sont la traduction des instructions originales en langue italienne. On n'assume aucune responsabilité pour des traductions dans d'autres langues non conformes à la signification d'origine. JONIX S.p.A. se réserve tous les droits sur le présent manuel, y compris le droit d'effectuer les modifications nécessaires, notamment en vue de leur amélioration, de ses produits et du manuel, à tout moment et sans préavis. Toute reproduction, même partielle, de ce manuel est interdite sans l'autorisation de la société JONIX S.p.A..

SOMMAIRE

1 - INDICATIONS GÉNÉRALES	5
1.1 - PLAQUE CE ET D'IDENTIFICATION	5
1.2 - RESPONSABILITÉS	5
1.3 - INDICATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ, SYMBOLES ET DÉFINITIONS	6
1.3.1 - Indications générales de sécurité	6
1.3.2 - Symboles	6
1.3.3 - Définitions	7
2 - MISES EN GARDE ET INTERDICTIONS GÉNÉRALES	8
2.1 - SIGNALISATION DE SÉCURITÉ	11
3 - SYSTÈME DE FONCTIONNEMENT	12
4 - DONNÉES TECHNIQUES JONIX minimate basic	14
4.1 - DESCRIPTION DES COMPOSANTS JONIX minimate basic	14
4.1.1 - Caractéristiques techniques JONIX minimate basic	15
2 - Pièces de rechange pouvant être commandées	15
5 - RÉCEPTION, TRANSPORT ET STOCKAGE	16
5.1 - EMBALLAGE	16
5.2 - MANUTENTION ET TRANSPORT	17
5.3 - CONTRÔLE À LA RÉCEPTION	17
5.4 - STOCKAGE	17
6 - INSTALLATION ET MISE EN SERVICE	18
6.1 - INDICATIONS DE SÉCURITÉ	18
6.2 - OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES	20
6.3 - CARACTÉRISTIQUES DU LIEU DE FONCTIONNEMENT	23
6.3.1 - Position de l'opérateur	24
6.4 - BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES	25
6.5 - ALIMENTATION ÉLECTRIQUE	25
6.6 - UTILISATION DU DISPOSITIF	25
6.7 - RÉGLAGES D'USINE	26
6.7.1 - Contrôles de premier démarrage	26
6.8 - INTERFACE UTILISATEUR ET NAVIGATION DANS LES MENUS	27
6.8.1 - Pages-écrans de mise en marche de l'écran	27
6.8.2 - Page-écran principale	27
6.8.3 - Veille écran	29
6.8.4 - Mise en marche/Arrêt du dispositif	29
6.8.5 - Déverrouillage de l'écran et des réglages	32
6.8.6 - Connexion/déconnexion utilisateur et technicien d'entretien	33
6.8.7 - Page-écran du ventilateur	34
6.8.8 - Page-écran des filtres	35
6.8.9 - Page-écran des modules d'ionisation	37
6.8.10 - Page-écran des réglages	38
6.8.10.1 - Tranches horaires	39
6.8.10.1.1 - Tranches horaires - niveaux de ventilation	40
6.8.10.1.2 - Tranches horaires - planificateur	41
6.8.10.1.3 - Tranches horaires - réglage date et heure dispositif	43
6.8.10.2 - Langue	44
6.8.10.3 - Verrouillage de l'écran	44
6.8.10.4 - Info	45

6.8.10.5 - Menu réservé au technicien d'entretien	45
6.8.10.5.1 - Menu réservé au technicien d'entretien - états entrées et sorties du dispositif	47
6.8.10.5.2 - Menu réservé au technicien - historique alarmes	47
6.8.11 - Enregistrement des entretiens des filtres et des ioniseurs	48
6.8.11.1 - Enregistrement des entretiens filtre particules fines (PRÉ-FILTRE)	48
6.8.11.2 - Enregistrement des entretiens filtre particules fines (FILTRE)	49
6.8.11.3 - Enregistrement de l'entretien du ioniseur filtre	50
6.8.12 - Affichage sur l'écran du fonctionnement	52
6.8.13 - Fonction ioniseur filtre	52
6.8.14 - Notification des états d'alarme	53
6.8.15 - Dysfonctionnement de la communication carte électronique-écran	54
7 - ENTRETIEN	55
7.1 - MISES EN GARDE	55
7.2 - ENTRETIEN PÉRIODIQUE	55
7.2.1 - Remplacement des filtres	56
7.2.2 - Nettoyage extérieur du dispositif	58
7.2.3 - Nettoyage du tube ionisant	59
7.2.3.1 - Nettoyage du tube ionisant pour la désinfection des composants internes	59
7.2.4 - Remplacement du tube ionisant	63
7.2.4.1 - Remplacement du tube ionisant pour assainir les composants internes	63
7.3 - ENTRETIEN PONCTUEL	66
7.3.1 - Reset alarme thermique ventilateur	67
8 - CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT ET DES PANNES ÉVENTUELLES (DIAGNOSTIC)	68
8.1 - DIAGNOSTIC	68
8.2 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES DIAGNOSTIC	69
9 - ÉLIMINATION	70
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE	71

Nous vous remercions d'avoir acheté le dispositif **JONIX minimate basic**.

Ce manuel fournit les informations et indications jugées nécessaires pour le transport, l'installation, l'utilisation et l'entretien du dispositif d'assainissement actif et purification de l'air **JONIX minimate basic**.

Une installation inadéquate du dispositif et le non-respect des consignes décrites dans ce manuel peuvent entraîner l'annulation de la garantie que Fabricant accorde pour ses produits.

Par ailleurs, le Fabricant décline toute responsabilité quant aux dommages directs et/ou indirects possibles dus à une installation erronée ou aux dommages causés par des appareils installés par un personnel sans expérience et/ou non autorisé. Au moment de l'achat, vérifier que le dispositif soit en bon état et complet.

Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages matériels ou physiques causés par une utilisation inappropriée ou par le non-respect des consignes de sécurité et d'utilisation reportées dans ce manuel. Le cas échéant, tout droit de garantie est annulé.

Toute réclamation doit être présentée par écrit dans un délai de **8 jours** à compter de la réception de la marchandise.

1 - INDICATIONS GÉNÉRALES

1.1 - PLAQUE CE ET D'IDENTIFICATION

Le dispositif décrit dans ce manuel est doté d'une plaque avec les données d'identification de ce dernier.

Fabricante / Manufacturer	JONIX S.p.A. S.B. Viale Spagna, 31/33 35020 Tribano
Nome del prodotto / Product name	JONIX minimate basic
Descrizione del prodotto / Product description	Dispositivo per la depurazione e purificazione dell'aria
Codice prodotto / Model	REF JCF1H13
Numero di serie / Serial number	SN 0000029704
Caratteristiche elettriche / Alimentazione / Power Supply	230V / 1~ / 50Hz
Potenza nominale Assorbita / Power Consumption (W)	580
Corrente nominale / Current ampere (A)	2,5
Dimensioni (LxPxA) (mm)	560x460x1060
Peso (kg)	71
Anno di produzione	2021
    	

REMARQUE IMPORTANTE

Le dispositif JONIX minimate basic est conçu et fabriqué pour l'assainissement de l'air dans des locaux civils et industriels incompatibles avec les gaz toxiques et inflammables. Il est donc strictement interdit de l'utiliser dans des locaux où l'air est mélangé et/ou altéré par d'autres composants gazeux et/ou des particules solides. L'utilisation pour des fins autres que celles prévues et non conformes aux descriptions de ce manuel annule automatiquement toute responsabilité directe et/ou indirecte du Fabricant et de ses revendeurs.

1.2 RESPONSABILITÉ

JONIX S.p.A. décline toute responsabilité en cas de non-observation des instructions contenues dans ce manuel d'utilisation et d'entretien. Pour toute autre donnée non comprise dans ces pages, il est conseillé de consulter directement JONIX S.p.A.

JONIX S.p.A. Società Benefit
Viale Spagna 31/33
35020 Tribano - PD - Italy
<http://www.jonixair.com>

En particulier, si l'entretien du dispositif est effectué d'une manière non conforme aux instructions fournies, ou quoi qu'il en soit d'une façon qui compromet son intégrité ou modifie ses caractéristiques, JONIX S.p.A. décline toute responsabilité relative à la sécurité des personnes, des objets et des animaux, et au fonctionnement défectueux des dispositifs.

1.3 - INDICATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ, SYMBOLES ET DÉFINITIONS

1.3.1 Indications générales de sécurité

Toute intervention, de quelque nature que ce soit, sur le dispositif, doit être conditionnée par la lecture préventive et attentive de ce manuel dans sa totalité, avec une référence particulière à la SÉCURITÉ. Il est d'une importance fondamentale, donc obligatoire, que le dispositif soit utilisé conformément à sa destination d'emploi et à ce qui est reporté dans ce manuel. Ce manuel a été rédigé pour garantir les informations nécessaires au personnel chargé de l'utilisation et de l'entretien du dispositif, jusqu'à sa vente ou son élimination. Il doit donc toujours être disponible pour les personnes en charge qui, avant d'effectuer une quelconque opération sur le dispositif, doivent obligatoirement lire et assimiler toutes les indications contenues.

1.3.2 Symboles

Faire extrêmement attention aux symboles suivants et à leur signification. Ils ont pour fonction de mettre en évidence certaines informations telles que :



OBLIGATION : Ce symbole rappelle l'attention sur une obligation ou sur une action spécifique à mettre obligatoirement en œuvre.



MISE EN GARDE : Indique des ajouts ou suggestions pour l'utilisation correcte du dispositif.



DANGER : Indique des situations dangereuses susceptibles de survenir lors de l'utilisation du dispositif, afin de garantir la sécurité des personnes.



INTERDICTION : Ce symbole attire l'attention sur les opérations à éviter à tout prix, et donc interdites.



DANGER, HAUTE TENSION !

Ne pas ouvrir ni enlever les volets ou protections sans avoir coupé la tension d'alimentation.



OBLIGATION D'UTILISER LES GANTS DE PROTECTION

Utiliser des protections adaptées des mains en plus des autres équipements de protection individuelle adaptés au lieu et aux opérations à effectuer.



DÉCHETS DES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES.

Le symbole du bidon barré, figurant sur l'étiquette de l'appareil, indique que le produit est conforme à la réglementation relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques. L'abandon de l'appareil dans la nature ou son élimination abusive sont passibles de sanctions.

1.3.3 Définitions

Ci-dessous, les définitions des principaux termes utilisés dans le mode d'emploi.

FABRICANT

Personne physique ou juridique qui conçoit et/ou réalise le dispositif et est responsable de sa conformité en vue de la distribution sur le marché avec son propre nom et sa propre marque.

DISTRIBUTEUR

Tout opérateur professionnel de la chaîne de commercialisation.

UTILISATEUR

Personne, organisme ou société qui a acheté ou loué le dispositif et qui compte l'utiliser pour les fins prévues.

UTILISATEUR/OPÉRATEUR

Personne physique qui a été autorisée par l'utilisateur à opérer avec le dispositif.

PERSONNEL SPÉCIALISÉ

Personnes physiques qui, sur la base de leur formation professionnelle, expériences, connaissance des réglementations relatives et des réglementations de sécurité, sont capables d'évaluer les valeurs qui leur sont confiées et de reconnaître et d'éviter d'éventuels dangers.

PERSONNEL AUTORISÉ

Personnel spécialisé, chargé par l'utilisateur d'effectuer des tâches déterminées.

DANGER

Source de lésions possibles ou dommages sur la santé et la sécurité.

RISQUE

Combinaison de probabilité et de gravité de possibles lésions ou dommages sur la santé et la sécurité dans une situation dangereuse.

ZONE DANGEREUSE

Toute zone à l'intérieur et/ou à proximité d'une machine dans laquelle une personne est exposée à un risque.

PROTECTIONS

Mesures de sécurité qui consistent dans l'emploi de moyens techniques spécifiques (protecteurs et dispositifs de sécurité) pour protéger utilisateurs et opérateurs des dangers.

PROTECTEUR

Élément d'une machine utilisé d'une façon spécifique pour fournir une protection grâce à une barrière physique ; en fonction de sa construction, on peut l'appeler couvercle, écran, porte, barrière, carter, séparation, etc.

DISPOSITIF DE PROTECTION

Dispositif (autre que protecteur) qui élimine ou réduit le risque ; il peut être employé seul ou être associé à un protecteur.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Type d'interventions d'entretien durant le cycle de vie, permettant de :

- maintenir l'intégrité d'origine du bien ;
- maintenir ou rétablir l'efficacité des biens ;
- contenir la dégradation normale d'utilisation ;
- garantir la vie utile du bien ;
- faire face à des événements accidentels.

ENTRETIEN PONCTUEL

Type d'interventions non récurrentes et de coût élevé, comparé à la valeur de remplacement du bien et aux coûts annuels de son entretien périodique.

GÉNÉRATEUR DE PLASMA NON THERMIQUE NTP (Non Thermal Plasma) ou TUBE IONISANT

Générateur de champ électrique qui transforme le gaz en plasma avec pouvoir élevé d'oxydation chimique capable d'oxyder et de décomposer des substances polluantes, bactéries, moisissures, virus et odeurs.

2 - MISES EN GARDE ET INTERDICTIONS GÉNÉRALES



LIRE LES INSTRUCTIONS AVANT UNE QUELCONQUE OPÉRATION

Avant de commencer une quelconque opération, il est obligatoire de lire ce manuel et d'appliquer toutes ses instructions.

L'utilisateur a l'obligation de lire attentivement TOUT le contenu de ce manuel d'utilisation et d'entretien et de le faire lire aux utilisateurs et aux techniciens d'entretien en charge, pour les parties de leur compétence.



Ce manuel d'utilisation et d'entretien fait intégrante du dispositif, il doit être conservé avec soin et il doit TOUJOURS accompagner le dispositif, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur ou de transfert pour un autre lieu. En cas d'endommagement ou de perte, en demander un autre exemplaire à la société JONIX S.p.A. ou télécharger le document sur www.jonixair.com.



L'utilisateur a la responsabilité de s'assurer que, si ce document subit des modifications de la part de JONIX S.p.A., seules les versions mises à jour du manuel soient présentes dans les points d'utilisation.



Les interventions de réparation ou d'entretien ponctuel doivent être effectuées par du personnel autorisé par JONIX S.p.A. ou par du personnel qualifié conformément aux indications de ce manuel d'utilisation et d'entretien. Ne pas modifier ni fausser le dispositif puisque cela peut créer des situations dangereuses et le fabricant ne sera pas responsable des dommages éventuellement provoqués.



Le transport, la manutention, l'installation, la mise en marche, le fonctionnement et le démantèlement de ce produit doivent impérativement être effectués en tenant compte des exigences et instructions spécifiées dans ce manuel.



JONIX S.p.A. n'est pas responsable des dommages causés aux personnes, aux animaux ou aux biens par des erreurs de transport, d'installation, de réglage, d'entretien, d'usages incorrects.

Nous rappelons que l'utilisation d'appareils qui emploient de l'énergie électrique implique le respect de certaines règles fondamentales de sécurité telles que :



Ce dispositif n'est pas destiné à l'emploi de la part de personnes ayant des capacités physiques, mentales ou sensorielles réduites, ou qui manquent d'expérience et de connaissance.



Ce dispositif n'est pas un jouet, s'assurer qu'il soit mi hors de la portée des enfants et prendre les précautions nécessaires afin que les enfants ne jouent pas avec le dispositif.



Le nettoyage et l'entretien qui devront être effectués par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



Il est défendu de toucher le dispositif en étant pieds nus ou en ayant des parties du corps mouillées ou humides.



Il est interdit d'effectuer des opérations d'entretien ou de nettoyage sans avoir débranché le dispositif du réseau d'alimentation électrique.



Il est défendu de modifier les dispositifs de sécurité et/ou de réglage.



Il est défendu de tirer, tordre les câbles électriques qui sortent du dispositif, même si celui-ci est débranché du réseau d'alimentation électrique.



Il est défendu de monter ou/ou de s'asseoir sur le dispositif. Il est défendu de poser des objets, animaux ou personnes sur le dispositif.



Il est défendu de vaporiser ou de jeter de l'eau ou d'autres liquides à l'intérieur du dispositif, même en cas d'incendie.



Il est défendu d'utiliser le dispositif à l'extérieur ou sur des surfaces mouillées. Ne pas exposer à l'eau, à la pluie et aux intempéries.



Il est défendu d'ouvrir les panneaux d'accès aux parties internes du dispositif sans couper l'alimentation électrique et s'assurer que le système ne puisse pas être alimenté électriquement par accident.



Il est défendu d'utiliser le dispositif avec le câble ou la fiche endommagés.



Il est défendu d'utiliser le dispositif s'il ne fonctionne pas correctement, a reçu un coup fort, est tombé accidentellement, a été endommagé ou laissé à l'extérieur ou bien s'il est tombé dans l'eau.



Il est défendu d'introduire des objets dans les ouvertures du dispositif.



Il est défendu de jeter, abandonner ou laisser à la portée des enfants le matériau de l'emballage puisqu'il s'agit d'une source potentielle de danger.

Pour les opérations d'entretien et de nettoyage (voir chapitre 7 « Entretien ») du dispositif, nous rappelons que :



ATTENTION !

AVANT D'ENTREPRENDRE UNE QUELCONQUE OPÉRATION D'ENTRETIEN, S'ASSURER QUE LE DISPOSITIF NE SOIT PAS ET NE PUISSE PAS ÊTRE PAR INADVERTANCE OU ACCIDENT ALIMENTÉ ÉLECTRIQUEMENT. IL FAUT COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À CHAQUE ENTRETIEN.

- L'utilisateur doit effectuer sur le dispositif toutes les opérations d'entretien indiquées dans ce manuel.
- Si on remarque un dysfonctionnement non indiqué dans ce manuel, interrompre l'alimentation électrique du dispositif et consulter le revendeur et/ou JONIX S.p.A.
- Seul du personnel spécialisé, précédemment formé et qualifié, peut effectuer les opérations d'entretien autres que celles indiquées dans ce manuel.



Pour toutes les opérations d'entretien, il convient d'utiliser des gants de travail pour la protection des mains.

- Durant l'entretien des filtres, faire particulièrement attention aux doigts pour éviter des écrasements.
- Effectuer le nettoyage des tubes ionisants à chaque fois que cela est indiqué sur l'écran.
- Ne pas remettre le treillis mouillé, même partiellement, sur le tube ionisant.
- Contrôler que le ressort de mise à la terre soit en contact avec le treillis externe une fois que le tube ionisant a été revissé. Dans le cas contraire, contacter le fabricant.
- Ne pas utiliser de détergents liquides, en spray, ni de savons ou d'autres produits directement sur le dispositif.
- Prêter une attention particulière aux grilles de passage de l'air : vérifier qu'elles soient propres afin de garantir le passage de l'air.

2.1 SIGNALISATION DE SÉCURITÉ

Contrôler régulièrement les conditions des pictogrammes de sécurité et les remplacer le cas échéant. La signalisation de sécurité placée sur la machine est la suivante :

Pictogramme 1	Pictogramme 2	Pictogramme 3	Pictogramme 4	Pictogramme 5
				
DANGER TENSION ÉLECTRIQUE	OBLIGATION DE LIRE LE MODE D'EMPLOI	OBLIGATION DE DÉBRANCHER LA TENSION AVANT DE FAIRE L'ENTRETIEN	OBLIGATION D'UTILISER LES GANTS DE PROTECTION	DANGER ORGANES EN MOUVEMENT

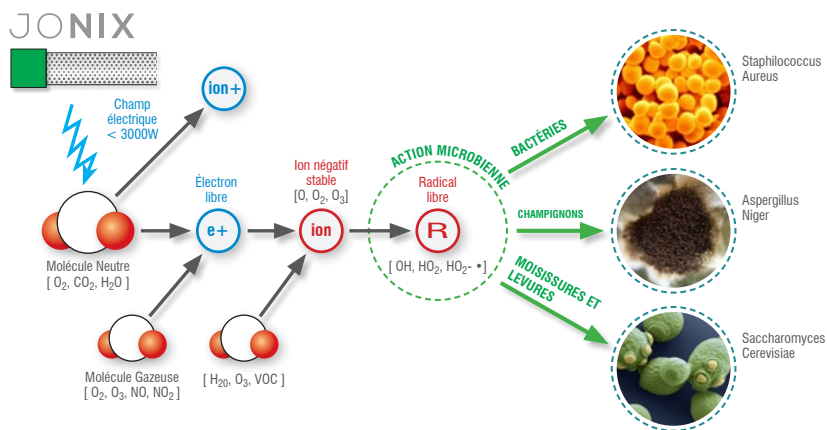


3 - SYSTÈME DE FONCTIONNEMENT

La gamme **JONIX minimate** se compose de différents modèles pour répondre à toutes les exigences de purification de l'air. Immédiatement opérationnel, il ne requiert aucune opération d'installation. Compact, portable et silencieux, **JONIX minimate** basic est doté d'un système de contrôle avancé qui permet le réglage de la ventilation pour une réponse rapide et efficace au besoin de filtration et de réduction des particules.

Ce dispositif d'assainissement, tout en exploitant le phénomène physique de l'ionisation, favorise la formation d'espèces d'ions spécifiques (espèces électriquement chargées) dans l'air à travers un champ électrostatique qui simule le processus naturel qui a normalement lieu par rayonnement solaire, mécaniquement ou à travers d'autres phénomènes physiques.

Les espèces ioniques spécifiques produites se sont avérées particulièrement efficaces en qualité d'agents d'assainissement dans l'air et sur les surfaces, aussi il est historiquement et scientifiquement prouvé être bénéfiques pour les personnes, notamment celles qui ont une charge électrique négative (découlant de molécules individuelles ou de petits groupes de molécules qui reçoivent un électron).

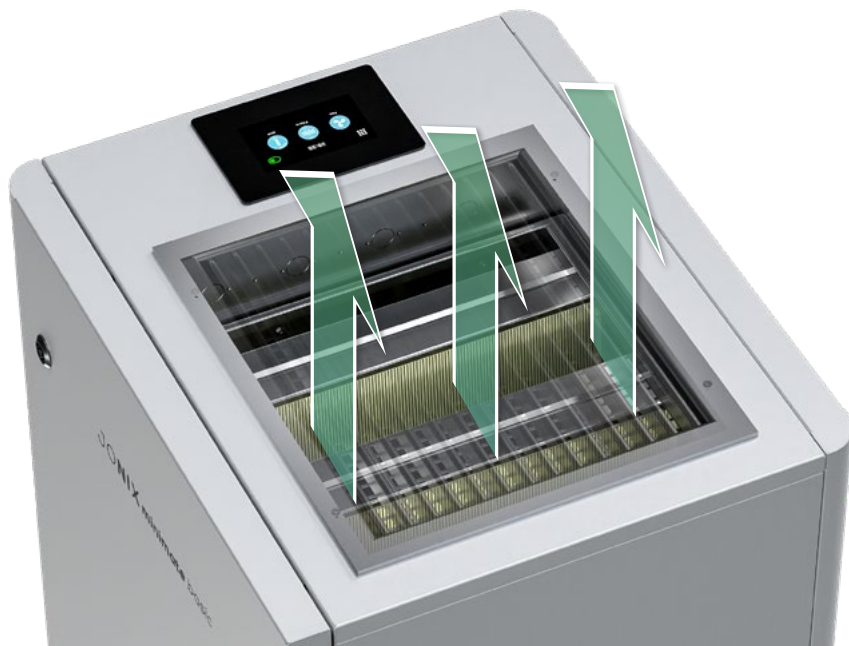


Le dispositif **JONIX minimate** basic :

- réduit et élimine constamment les charges microbiennes présentes dans l'air et sur les surfaces des espaces intérieurs ;
- décompose constamment les composés organiques volatils (COV) ;
- élimine les odeurs ;
- il est approprié pour les espaces qui ont besoin de réduire la contamination de l'air et des surfaces.

Le dispositif JONIX **minimate** basic est doté de deux stades de filtration. Le filtre moyen F7 associé au filtre absolu H13 ou H14 permet de réduire les poussières fines en suspension dans l'air et assure un degré de filtration très élevé.

JONIX **minimate** basic associe par ailleurs à la filtration la technologie au plasma non thermique pour l'assainissement des composants internes des dispositifs.



L'activité de purification de l'air et d'assainissement des composants internes du dispositif JONIX **minimate** basic est compatible avec la présence de personnes et animaux. Aucune substance chimique n'est utilisée et aucune substance résiduelle nuisible n'est générée.

4 - DONNÉES TECHNIQUES JONIX minimate basic

Fig. 1



4.1 - DESCRIPTION DES COMPOSANTS JONIX minimate basic

- | | |
|--|---|
| 1 Écran tactile | 11 Boutons interrupteurs ouverture porte d'accès pour l'entretien |
| 2 Prise d'alimentation avec interrupteur | 12 Grille de refoulement d'air |
| 3 Câble d'alimentation | 13 Filtre absolu H13 ou H14 |
| 4 Roues pivotantes avec frein | 14 Ventilateur radial |
| 5 Prises de pression | 15 Panneau avant d'accès au ventilateur |
| 6 Fermetures du panneau avant d'accès pour l'entretien | 16 Filtre à particules fines F7 |
| 7 Clés pour l'accès au panneau avant | 17 Grille inférieure d'aspiration |
| 8 Porte d'accès pour l'entretien | 18 1 support de mise à la terre du tube ionisant |
| 9 Supports de fixation filtres | 19 1 tube ionisant pour l'assainissement des éléments à l'intérieur du dispositif |
| 10 Interrupteurs magnétothermiques pour débranchement alimentation ventilateur (Q1) et débranchement alimentation auxiliaires (Q2) | 20 Préfiltre G2 |

4.1.1 Caractéristiques techniques JONIX minimate basic

Les caractéristiques techniques et les données importantes sont reportées sur la plaque avec le numéro de série qui identifie le dispositif.

Modèle	Dimensions (L x P x H) [mm]	Alimentation	Puissance max absorbé [W]	Poids [kg]	(*) Débit d'air [m³/h]	Degré de Protection
JONIX minimate basic	560 x 480 x 1060	230 V / 1~ / 50Hz	450	68	1200	IP40

(*) : Réglages d'usine.

4.1.2 Pièces de rechange pouvant être commandées

Code	Description	Remarques
JX70000006	Filtre F7	-
JX70000016	Filtre H13	Pour le produit avec code 70MMBASICF H13.
JX70000017	Filtre H14	Pour le produit avec code 70MMBASICF H14.
JX70000027	Préfiltre G2	-
70CONDTP0175	KIT DE RECHANGE TUBE IONISANT DE 175	N° 1 tube ionisant de 175.
JX55000118	CLÉ OUVERTURE PORTE D'ACCÈS ENTRETIEN	-

5 - RÉCEPTION, TRANSPORT ET STOCKAGE

5.1 EMBALLAGE

Le dispositif JONIX **minimate basic** est expédié dans des emballages spécifiques de protection qui doivent être maintenus en bon état jusqu'au moment du montage. Le matériel qui n'a pas été installé pour des exigences techniques est fourni avec une enveloppe adéquate fixée à l'intérieur ou à l'extérieur du dispositif. L'emballage comprend les éléments suivants :

- JONIX **minimate basic**.
- 1 tube ionisant pour l'assainissement des éléments à l'intérieur du dispositif.
- Câble d'alimentation.
- 2 clés pour l'ouverture du panneau avant d'accès pour l'entretien
- Manuel d'utilisation et d'entretien.
- Déclaration de Conformité CE.
- Conditions de Garantie.

Fig. 2



5.2 MANUTENTION ET TRANSPORT

Sauf autres accords et préalablement mise par écrit, il ne faut pas placer d'autre matériel ou marchandise sur les dispositifs.



La fixation de la charge sur le véhicule de transport est à la charge du transporteur. JONIX S.p.A. décline toute responsabilité en cas de dommages découlant de chargements mal effectués de la part du transporteur.



Pour la manutention, utiliser des engins adaptés, en fonction du poids, conformément à la directive 89/391/CEE et modifications suivantes, en bon état et de capacité de charge adaptée.



Veuillez faire extrêmement attention en maniant les dispositifs pendant le déchargement et le positionnement afin d'éviter des dommages sur l'enveloppe ou les composants. Contrôler constamment la stabilité du chargement. Éviter des rotations sans contrôle. L'assistance au levage doit être effectuée, si nécessaire, avec tiges, leviers, rampes, mais sans utiliser uniquement les mains.



Durant les opérations de levage et/ou transport et/ou manutention, prévoir une signalisation adaptée et une limitation de la zone dangereuse, en signalant l'interdiction d'accès à la zone dangereuse de la part d'un personnel non autorisé.

5.3 CONTRÔLE À LA RÉCEPTION

À la réception du dispositif, nous vous prions d'effectuer un contrôle de toutes les parties afin de vérifier que le transport n'ait pas causé d'endommagements.

Les dommages éventuellement présents doivent être communiqués au transporteur, en apposant la clause de réserve sur la liste de colisage et en précisant le type de dommage.



Tout type de réclamation doit parvenir par écrit dans un délai de huit jours à compter de la réception de la marchandise.

5.4 STOCKAGE



En cas de stockage prolongé avant l'installation, le dispositif doit être protégé contre la poussière, les intempéries et gardé loin de sources de chaleur et vibrations. Éviter que le dispositif n'entre en contact avec des substances corrosives.

JONIX S.p.A. décline toute responsabilité pour des dommages dus à une mauvaise manutention, transport et stockage.

6 - INSTALLATION ET MISE EN SERVICE



JONIX S.p.A. décline toute responsabilité en cas de non-observation des normes de sécurité et de prévention décrites ci-après.

Il décline également toute responsabilité pour des dommages causés par une mauvaise utilisation des dispositifs et/ou par des modifications effectuées sans autorisation.

6.1 INDICATIONS DE SÉCURITÉ

- L'installation doit être effectuée en respectant scrupuleusement les indications de ce manuel.
- Pendant l'installation, travailler en toute sécurité et dans un local propre et sans obstacles.
- **Avant de mettre le dispositif en marche, contrôler que les différents composants et le circuit électrique auquel il faut le raccorder soient en parfait état et veiller à ce qu'il y ait un interrupteur magnétothermique différentiel de protection en amont de la ligne d'alimentation.**
- **Avant de mettre le dispositif en fonctionnement, contrôler que le circuit électrique auquel il est branché soit doté d'une mise à la terre efficace.**
- Ne pas effectuer de travaux d'entretien et de nettoyage sans avoir désactivé la ligne électrique au préalable.
- Effectuer l'entretien périodique en suivant les instructions contenues dans ce manuel ou bien s'adresser pour l'assistance à JONIX S.p.A..
- L'entretien ponctuel et le remplacement de parties endommagées ou usées doit être effectuée uniquement par du personnel spécialisé autorisé par JONIX S.p.A..
- Les pièces détachées doivent correspondre aux exigences définies par JONIX S.p.A..
- Ne pas introduire des objets de quelque genre que ce soit à l'intérieur du dispositif, car en entrant en contact avec des points sous tension ou des bornes électriques, ils pourraient provoquer des incendies ou des décharges électriques. En cas d'entretien, vérifier d'avoir retiré tous les équipements et les objets avant de fermer les panneaux et de redémarrer le dispositif.
- Respecter les lois en vigueur dans le pays d'installation du dispositif en matière d'utilisation et d'élimination de l'emballage et des produits employés pour le nettoyage et l'entretien du dispositif et respecter les recommandations des fabricants de ces produits.
- En cas de cession ou de démantèlement du dispositif, respecter les normes anti-pollution prévues par le pays où le dispositif est installé.
- **Utiliser exclusivement l'alimentation électrique indiquée sur la plaque. En cas de doute concernant le type d'alimentation disponible, contactez votre revendeur ou la société de fourniture locale.**
- Ne pas verser d'eau ni d'autres liquides sur le dispositif.
- Placer le dispositif de façon à ce que le câble d'alimentation ne soit pas piétiné et/ou ne génère pas de danger de trébuchement.
- Ne pas toucher les parties internes du dispositif, sauf si indiqué différemment dans les instructions de ce manuel.
- Ne jamais forcer sur les composants pendant les opérations d'installation et/ou entretien : bien qu'elles soient réalisées avec des matériaux très résistants, les pièces qui constituent le dispositif peuvent subir des dommages si elles sont manipulées de manière incorrecte.

- Ne pas essayer d'effectuer des interventions d'entretien sur le dispositif, sauf si expressément indiqué dans ce manuel. L'ouverture ou le retrait de l'enveloppe externe pourrait exposer à des points de tension dangereux ou entraîner d'autres risques. Toutes les interventions d'entretien doivent être effectuées par du personnel spécialisé, sauf pour les cas expressément indiqués dans ce manuel.
- Ne pas fausser ni modifier le dispositif.
- Ne pas effectuer d'entretiens ni d'autres opérations en condition de faible éclairage et visibilité.
- Ne pas modifier les composants de fonctionnement et de performance du dispositif.
- Ne pas fausser les dispositifs de sécurité.
- Ne pas utiliser le dispositif après un entretien sans avoir contrôlé qu'elle soit en sécurité. Avant de le redémarrer, vérifier que tous les composants soient correctement réinitialisés.
- Ne pas retirer ni rendre illisibles les signaux de sécurité, de danger et d'obligation reportés sur le dispositif.
- Ne pas utiliser d'eau ni de liquides pour éteindre un incendie.
- Le dispositif est doté de fentes et d'ouvertures utiles à la ventilation, ne pas les obstruer ni les couvrir, même partiellement.
- Toujours laisser l'espace nécessaire pour la ventilation devant des fissures et ouvertures, comme indiqué dans ce manuel.
- Ne pas tirer le câble d'alimentation et s'assurer qu'il ne soit pas trop tendu quand on branche le dispositif.
- Garder le câble et le dispositif loin de surfaces chaudes.
- Ne pas couvrir le câble avec des tapis ou d'autres couvertures similaires.
- Placer le câble dans une position loin de zones de passage afin d'éviter le risque de trébuchement
- Ne pas débrancher la fiche en tirant le câble. Pour effectuer cette opération, saisir la fiche, pas le câble.
- On déconseille d'utiliser des rallonges.
- Ne pas fausser ni modifier le câble d'alimentation.
- Utiliser le câble d'alimentation fourni avec le dispositif, ne pas utiliser de câbles d'alimentation de tierces parties.
- Éteindre le dispositif avant de débrancher la fiche.
- Débrancher la fiche quand le dispositif n'est pas utilisé longtemps et réenrouler le câble de façon sûre pour éviter le risque de trébuchement.
- Ne pas utiliser le dispositif près de fours, cheminées, poêles ou autres sources de chaleur à haute température.
- Ne pas utiliser le dispositif près de flammes nues.
- Quand on utilise le produit avec des appareils à gaz en fonctionnement (comme par exemple : poêles à gaz, chauffe-eau à gaz, cuisinières à gaz, etc.), ventiler convenablement la pièce pour éviter des intoxications de monoxyde de carbone.
- Ne pas utiliser le dispositif à proximité de déodorants pour pièces, huiles essentielles, additifs chimiques et produits similaires.

- Débrancher le dispositif de l'alimentation électrique et contacter JONIX S.p.A. ou un revendeur pour l'assistance dans les cas suivants :
 - les parties internes du dispositif sont entrées en contact avec de l'eau ou d'autres liquides de quelque nature que ce soit.
 - un dysfonctionnement persiste alors que toutes les procédures d'installation et/ou entretien ont été effectuées ;
 - le câble d'alimentation électrique est endommagé ou détérioré.

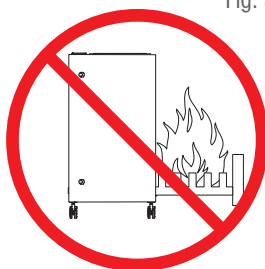
Fig. 3



Ne pas tirer le câble d'alimentation.



Ne pas positionner près de sources de chaleur.



Ne pas utiliser près de flammes nues.



ATTENTION !

Toute utilisation autre que ce qui est spécifié dans ce manuel est considérée incorrecte.

6.2 OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES



- Vérifier que les différents composants du dispositif soient en parfait état.
- Contrôler que la documentation et tous les composants pour l'installation soient contenus dans l'emballage.
- Il faut s'équiper des dispositifs appropriés pour le levage et le déballage du dispositif.



- Transporter le dispositif emballé le plus près possible du lieu d'installation.
- Ne pas poser de poids ni d'outils sur le dispositif et ne pas le placer sur des surfaces instables.



- Les clés pour ouvrir le panneau avant doivent être conservées par l'utilisateur et éventuellement remises uniquement à des utilisateurs autorisés.

Fig. 4 : Prendre les clés fixées sur la grille supérieure et ouvrir le panneau avant d'accès pour l'entretien.



Fig. 5 : Prendre le câble d'alimentation et le tube ionisant.



Manipuler avec soin le tube ionisant parce qu'il est fragile.



Fig. 6 : Retirer le panneau qui protège le ventilateur en dévissant les vis de fixation.



Fig. 7 : Visser doucement le tube ionisant en le prenant par la base (partie verte), en le positionnant dans son emplacement au-dessus du ventilateur.
Si l'opération est difficile, veuillez tirer doucement le ressort de mise à la terre afin qu'il ne soit pas en contact avec la surface du tube.





ATTENTION : ne pas forcer le serrage de la vis une fois qu'elle est arrivée en fin de course.



Contrôler que le ressort de mise à la terre soit en contact avec le treillis externe une fois que les tubes ionisants ont été revissés. Dans le cas contraire, contacter le fabricant.

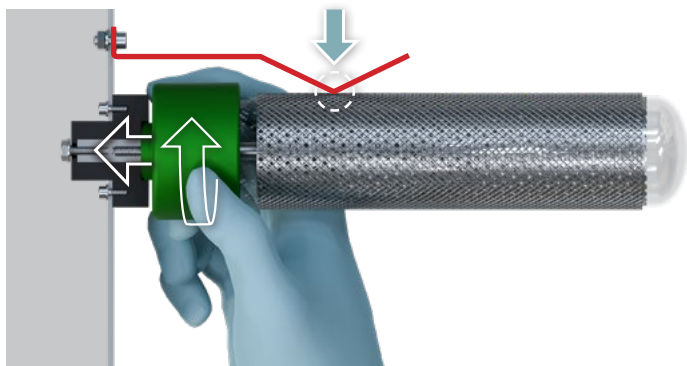


Fig. 8

Fig. 9 : Repositionner le panneau qui protège le ventilateur en utilisant les vis de fixation.



Fig. 10 : Vérifier que les interrupteurs magnétothermiques pour débranchement alimentation ventilateur (Q1) et débranchement alimentation auxiliaires (Q2) soient dans la position ON.



Fig. 11 : Fermer le panneau antérieur d'accès pour l'entretien avec la clé prévue. Le dispositif est prêt à l'emploi (voir paragraphe 6.6 « UTILISATION DU DISPOSITIF »).



6.3 CARACTÉRISTIQUES DU LIEU DE FONCTIONNEMENT



Le milieu où placer le dispositif doit avoir les caractéristiques suivantes :

- température de l'air comprise entre 0°C et 40°C.
- humidité relative de l'air inférieure à 80%.



Ne pas placer le dispositif à l'extérieur.



Ne pas positionner le dispositif dans des milieux où sont présents des gaz inflammables, substances acides, agressives et corrosives qui pourraient l'endommager.



Le dispositif ne doit pas être installé dans un milieu explosif pour la présence d'appareillages électriques et électroniques non spécialement conçus.



Prévoir des **espaces libres** adaptés autour du dispositif pour garantir la ventilation correcte.



Fig. 12

Fig. 13 : Le dispositif **JONIX minimate basic** se déplace facilement dans les différents locaux car il est pourvu de 4 roues qui tournent à 360°. Il peut être bloqué et fixé dans sa position de fonctionnement grâce aux freins dont les roues sont dotées.



- Ne pas déplacer le dispositif en tirant le câble d'alimentation.
- Éteindre et débrancher le dispositif avant de le déplacer.
- Ne pas mettre le dispositif en fonctionnement si les roues ne sont pas présentes.

6.3.1 Position de l'opérateur

Durant le fonctionnement du groupe, la présence de l'opérateur n'est pas nécessaire à proximité du dispositif. Pour l'entretien, l'opérateur doit accéder à la porte d'accès pour l'entretien comme indiqué dans la figure.

Fig. 14 : Position de l'opérateur pour les opérations d'entretien.



6.4 - BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES



ATTENTION ! AVANT DE COMMENCER UNE QUELCONQUE OPÉRATION, S'ASSURER QUE LA LIGNE D'ALIMENTATION GÉNÉRALE SOIT COUPÉE ET QUE LE DISPOSITIF NE PUISSE PAS ÊTRE ALIMENTÉ ÉLECTRIQUEMENT PAR ACCIDENT !

- Les branchements électriques doivent être effectués suivant les indications fournies dans ce manuel.
- On **déconseille d'utiliser des adaptateurs, des prises multiples et/ou des rallonges.**
- **Veiller à ce que la tension et la fréquence de la ligne électrique de raccordement correspondent à celles reportées sur la plaque.**



ATTENTION !

L'utilisation d'un réseau électrique ne correspondant pas aux exigences du dispositif peut endommager ce dernier ou un de ses éléments.

6.5 ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Le dispositif JONIX **minimate** basic est prêt pour le branchement au réseau d'alimentation électrique de type civil, 230V/1~/50Hz. Le dispositif est doté du câble avec fiche type Schuko.



Avant tout branchement, TOUJOURS s'assurer que la tension de réseau soit conforme à ce qui est indiqué sur la plaque.



ATTENTION !

On conseille de vérifier que l'énergie fournie soit stable.

En cas contraire, il faut installer un stabilisateur de tension en amont.

6.6 UTILISATION DU DISPOSITIF

Le dispositif JONIX **minimate** basic a été conçu pour fonctionner de façon simple et immédiate, en la branchant simplement avec le câble fourni avec la ligne d'alimentation électrique.

Fig. 15 : Brancher le dispositif au réseau électrique à l'aide du câble d'alimentation fourni.



Fig. 16 : Pour allumer l'appareil, agir sur le bouton rouge et l'amener sur la position en haut. L'interrupteur s'éclaire pour indiquer le fonctionnement du dispositif.



Le contrôle et le réglage de la modalité de fonctionnement s'effectuent sur l'Écran (voir paragraphe 6.8 "Données Techniques" et "Interface utilisateur et navigation dans les menus").



ATTENTION !

L'écran met quelques minutes pour charger correctement le logiciel. Il peut donc résulter éteint lorsqu'on allume le dispositif.

6.7 RÉGLAGES D'USINE

Le dispositif est réglé avec les paramètres d'usine suivants :

Débit d'air (m³/h)

1200

6.7.1 Contrôles de premier démarrage

Au premier démarrage, il convient de soumettre le dispositif au moins aux contrôles suivants :

- vérifier l'intégrité et la stabilité du dispositif **JONIX minimate** basic dans son ensemble ;
- vérifier que tous les panneaux et les couvercles soient fermés et fixés solidement ;
- vérifier que la tension de la ligne d'alimentation soit correcte comparé à ce qui est indiqué sur la plaque du dispositif ;
- vérifier qu'il n'y ait pas de signaux d'alarme sur l'écran ;
- vérifier que le flux de l'air soit régulier ;
- vérifier que l'on entend le léger grésillement du tube ionisant.



Répéter les contrôles effectués au premier démarrage également après toute période d'arrêt prolongée et après les entretiens.

6.8 INTERFACE UTILISATEUR ET NAVIGATION DANS LES MENUS

Le dispositif JONIX minimate basic est équipé d'un écran tactile qui permet à l'utilisateur de contrôler l'état du dispositif et de modifier le fonctionnement selon ses besoins.

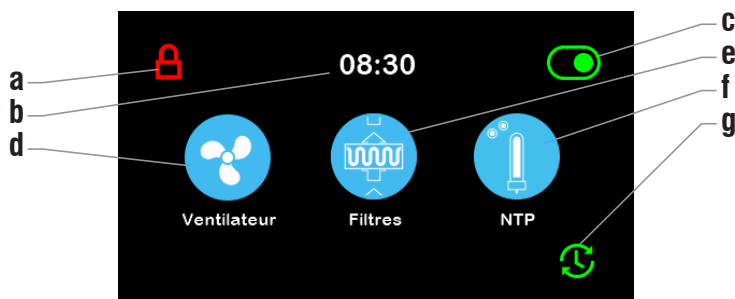
6.8.1 Pages-écrans de mise en marche de l'écran

Quand le dispositif démarre correctement, on voit ces pages-écrans :



6.8.2 Page-écran principale

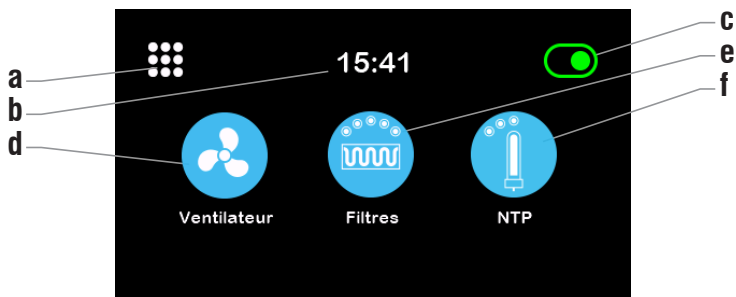
La page-écran principale permet de visualiser de manière intuitive l'état de la machine et de modifier son fonctionnement. Les icônes permettent d'accéder directement à d'autres menus qui offrent une vision plus détaillée de l'état de tous les composants de la machine et qui permettent une personnalisation dans le régime de fonctionnement en fonction des exigences de l'utilisateur. Exemple 1 : Page-écran principale avec dispositif ON, écran verrouillé, tranches horaires actives.



La page-écran principale permet d'identifier les zones d'information suivantes :

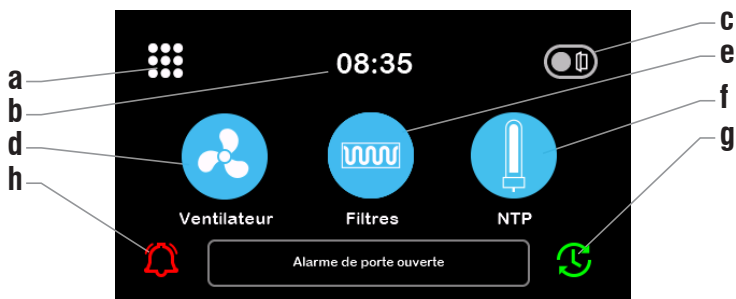
- Touche de verrouillage écran** : il est possible de verrouiller l'écran du dispositif. Avec l'écran verrouillé, il n'est pas possible d'effectuer d'actions sans saisir le mot de passe auparavant. Quand l'écran est déverrouillé, on voit la touche réglages  comme dans l'exemple 2.
- Heure** : indique l'heure programmée.
- On/Off** : il permet de modifier l'état d'activité/inactivité du dispositif.
- Ventilateur** : permet d'accéder au menu ventilateur.
- Filtres** : permet d'accéder au menu filtres.
- NTP** : permet d'accéder au menu ioniseurs.
- Tranches horaires actives** : indique que les tranches horaires sont actives. Si les tranches horaires ne sont pas actives, l'icône n'est pas présente comme dans l'exemple 2.

Exemple 2 : Page-écran principale avec dispositif ON, écran déverrouillé, tranches horaires non actives, assainissement filtre actif :



- a) **Configurations.**
- b) **Heure** : indique l'heure programmée.
- c) **On/Off** : il permet de modifier l'état d'activité/inactivité du dispositif.
- d) **Ventilateur** : permet d'accéder au menu ventilateur.
- e) **Filtres avec cycle d'assainissement actif** : permet d'accéder au menu filtres.
- f) **NTP avec cycle d'assainissement actif** : permet d'accéder au menu ioniseurs.

Exemple 3 : Page-écran principale avec dispositif ON, écran déverrouillé, tranches horaires actives, présence d'une alarme :



- a) **Configurations.**
- b) **Heure** : indique l'heure programmée.
- c) **On/Off** : il permet de modifier l'état d'activité/inactivité du dispositif.
- d) **Ventilateur** : permet d'accéder au menu ventilateur.
- e) **Filtres** : permet d'accéder au menu filtres.
- f) **NTP** : permet d'accéder au menu ioniseurs.
- g) **Tranches horaires actives** : indique que les tranches horaires sont actives. Si les tranches horaires ne sont pas actives, l'icône n'est pas présente comme dans l'exemple 2.
- h) **Alarme présente** : le symbole de la cloche et la description associée indiquent que le dispositif est OFF à cause d'une alarme.



Pour les indications concernant les significations des symboles, les réglage du dispositif et les états d'alarme, lire attentivement les paragraphes suivants. Conserver le manuel pour de futures références.

6.8.3 Veille écran

Au bout de 10 minutes d'inactivité, l'écran se bloque automatiquement et la page-écran de veille apparaît. Pour déverrouiller l'écran, le toucher et suivre les instructions fournies au par. 6.8.5 Déverrouillage de l'écran et des réglages.

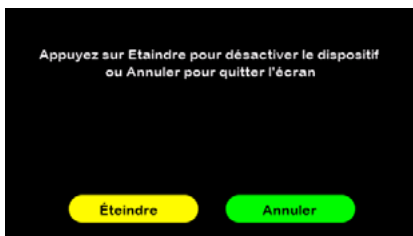


6.8.4 Mise en marche/Arrêt du dispositif

Dans la page-écran principale, le symbole en haut à droite marqué avec (C), permet d'identifier de façon intuitive l'état du dispositif suivant ce qui est indiqué dans le tableau.

(C)	DESCRIPTION DU SYMBOLE GRAPHIQUE
	Le dispositif est allumé ON.
	Le dispositif est éteint OFF.
	Le dispositif est éteint OFF suivant le réglage des tranches horaires. Le dispositif se remettra en fonctionnement quand demandé avec le réglage des tranches horaires.
	Le dispositif est éteint OFF, parce qu'il a été désactivé depuis le contrôle à distance (contact externe).
	Le dispositif est éteint OFF parce que le panneau avant est ouvert, couper l'alimentation avant d'effectuer l'entretien ou bien refermer le panneau.
	Le dispositif est éteint OFF à cause d'une alarme.

Si le dispositif est  et qu'on appuie, la confirmation sera demandée avec ce message :



Si le dispositif est  avec les tranches horaires actives  et qu'on appuie, la confirmation sera demandée avec ce message :



Si le dispositif est  et qu'on appuie, la confirmation sera demandée avec ce message :



Si le dispositif est  t qu'on appuie, ce message apparaît :



Si le dispositif est  et qu'on appuie, ce message apparaît :



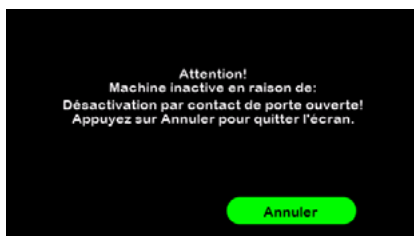
Pour réactiver le dispositif, l'activer depuis le contrôle à distance.



Si le dispositif est  et qu'on appuie, ce message apparaît :



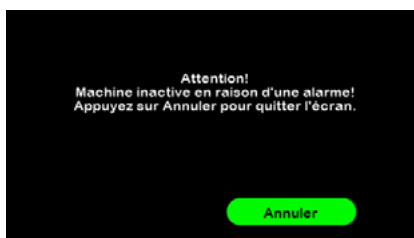
Pour réactiver le dispositif, fermer le panneau avant pour l'entretien.



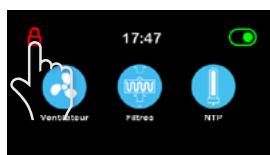
Si le dispositif est  et qu'on appuie, ce message apparaît :



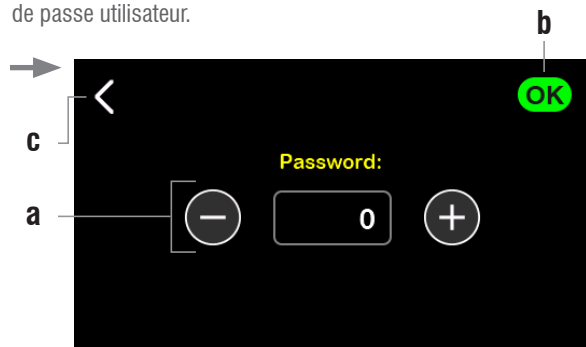
Pour réactiver le dispositif, fermer le panneau avant pour l'entretien.



6.8.5 Déverrouillage de l'écran et des réglages



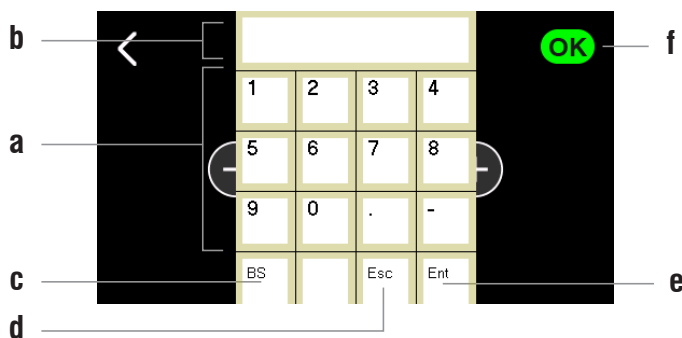
Pour déverrouiller l'écran, appuyer sur la touche  dans la page-écran principale en haut à gauche. Le dispositif demande le mot de passe utilisateur.



- a) **Saisie mot de passe** : avec les touches “-” et “+” il est possible de programmer la valeur du mot de passe à saisir (de 0 à 999999).
- b) **OK** : confirmer le mot de passe saisi en appuyant sur cette touche.
- c) **<** : pour revenir à la page-écran précédente.



REMARQUE : il est possible de saisir le mot de passe également avec un clavier numérique. Appuyer à l'intérieur de la fenêtre centrale avec les chiffres pour l'afficher.



- a) **Clavier numérique** : saisir le mot de passe en appuyant sur les numéros du clavier.
- b) **Page-écran du clavier** : les chiffres saisis apparaissent.
- c) **BS (BackSpace)** : touche pour effacer un ou plusieurs des chiffres saisis.
- d) **Esc** : touche pour fermer le clavier numérique sans confirmer.
- e) **Ent (Enter)** : touche pour confirmer la saisie du mot de passe. Quand on appuie sur cette touche, le clavier numérique se ferme.
- f) **OK** : confirmer le mot de passe saisi en appuyant sur cette touche.



Si le mot de passe n'est pas correct, le message correspondant apparaît. Attendre quelques secondes, le message disparaît et on retourne à la page-écran de saisie du mot de passe.



MOT DE PASSE UTILISATEUR = 100
MOT DE PASSE TECHNICIEN D'ENTRETIEN = 118



Les mots de passe ne peuvent pas être modifiés. Les mots de passe doivent être fournis uniquement au personnel autorisé à effectuer les opérations correspondantes.

6.8.6 Connexion/déconnexion utilisateur et technicien d'entretien

Pour effectuer les réglages du dispositif, il faut effectuer la **CONNEXION UTILISATEUR**, c'est-à-dire saisir le mot de passe pour pouvoir agir sur certaines ou sur toutes les fonctions.

La **CONNEXION UTILISATEUR** est toujours demandée pour :

- bloquer/débloquer l'écran (paragraphe 6.8.3 Blocage de l'écran et des réglages) ;
- accès à la page-écran de configuration du cycle d'assainissement du filtre (paragraphe 6.8.9) ;
- accès au menu **TRANCHES HORAIRES** (paragraphe 6.8.10.1) ;
- accès au menu **VERROUILLAGE LCD** (paragraphe 6.8.10.3).

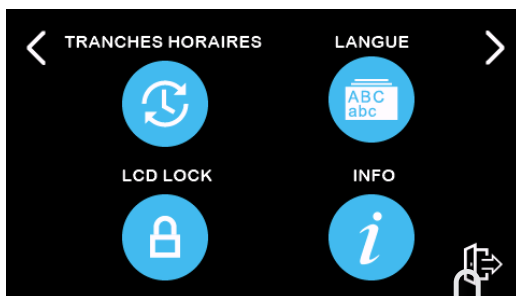
La **CONNEXION TECHNICIEN D'ENTRETIEN** est toujours demandée pour :

- Accès aux menus **RÉSERVÉ AU TECHNICIEN D'ENTRETIEN** (paragraphe 6.8.10.5) ;
- Accès à **L'ENREGISTREMENT DES ENTRETIENS FILTRES ET IONISEURS** (paragraphe 6.8.11) ;
- Accès aux sections réservées au technicien d'entretien indiquées par le logo de la clé anglaise.

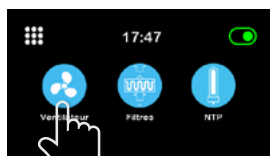


À partir du moment où on saisit le mot de passe, la **CONNEXION UTILISATEUR** ou **TECHNICIEN D'ENTRETIEN** dure 10 minutes. Une fois que ce temps est dépassé, le dispositif effectuera automatiquement la **CONNEXION** et, en changeant de page-écran, demande à nouveau le mot de passe pour poursuivre les réglages.

Pour effectuer la DÉCONNEXION UTILISATEUR à tout moment, appuyer sur la touche  qui apparaît en bas sur la droite dans la page-écran des réglages.

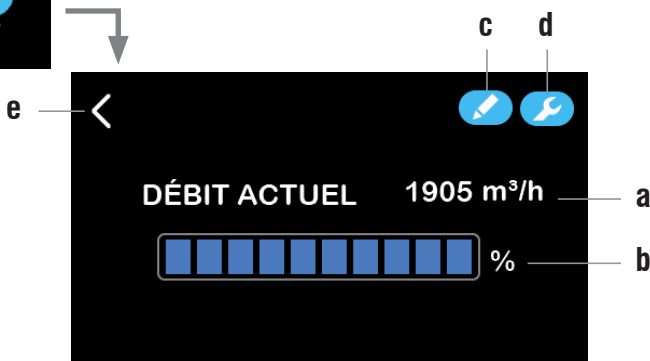


6.8.7 Page-écran du ventilateur

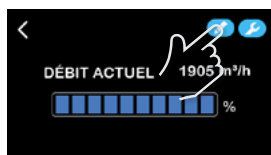


Dans la page-écran principale, appuyer sur le loge « ventilateur »  pour accéder à la page-écran avec le détail du ventilateur :

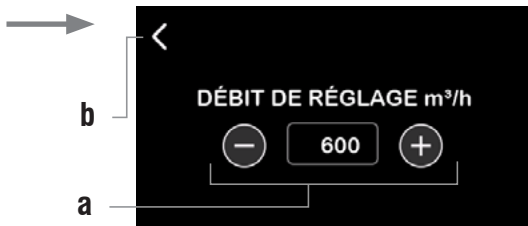
Il affiche en détail l'état du ventilateur et il permet de gérer son fonctionnement selon les besoins de l'utilisateur.



- a) **Débit d'air actuel en m³/h** : affiche la valeur mesurée en temps réel en m³/h.
- b) **Débit d'air actuel %** : affiche la valeur mesurée en temps réel en % par rapport à la vitesse maximale autorisée.
- c) **Touche pour le réglage du débit (crayon)** : permet à l'utilisateur d'accéder à la page-écran pour le réglage du débit d'air. Quand on appuie sur cette touche, il est demandé de saisir le mot de passe utilisateur.
- d) **Touche pour le réglage du débit (clé anglaise)** : permet au technicien d'entretien d'accéder à la page-écran avancée du ventilateur. Quand on appuie sur cette touche, il est demandé de saisir le mot de passe technicien d'entretien.
- e) **<** : pour revenir à la page-écran principale.



Appuyer sur le logo  pour accéder à la page-écran de configuration du débit d'air :

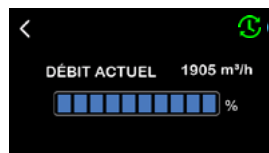


a) **Configuration du débit d'air** : avec les touches "-" y "+" il est possible de configurer la valeur du débit d'air généré par le ventilateur, avec des augmentations de 100 m³/h.

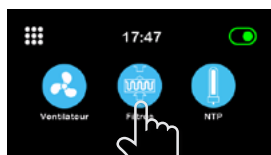
e) < : pour revenir à la page-écran précédent.



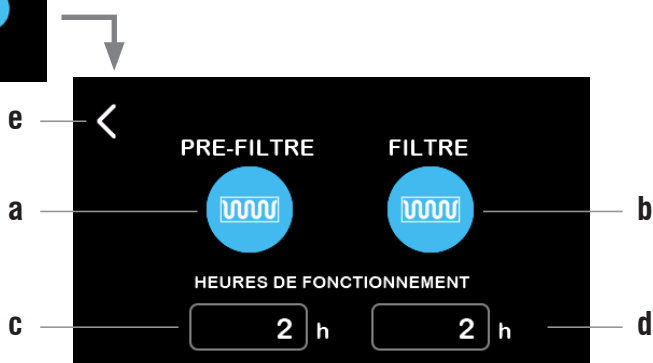
Attention : si les tranches horaires sont actives, on NE peut PAS modifier le débit d'air et l'icône  est présente dans la page-écran ventilateur. Pour modifier le réglage du débit d'air, désactiver les tranches horaires.



6.8.8 Page-écran des filtres



Dans la page-écran principale, appuyer sur le logo « filtres »  pour accéder à la page-écran avec le détail des filtres :



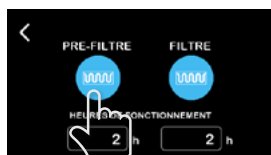
a) **Pré-filtre** : permet d'accéder à la page-écran du filtre particules fines.

b) **Filtre** : permet d'accéder à la page-écran du filtre absolu.

c) **Heures de fonctionnement Pré-filtre** : temps en heures (h) de fonctionnement avec ventilateur allumé du filtre particules fines.

c) **Heures de fonctionnement Filtre** : temps en heures (h) de fonctionnement avec ventilateur allumé du filtre absolu.

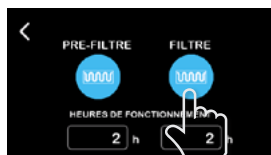
e) < : pour revenir à la page-écran principale.



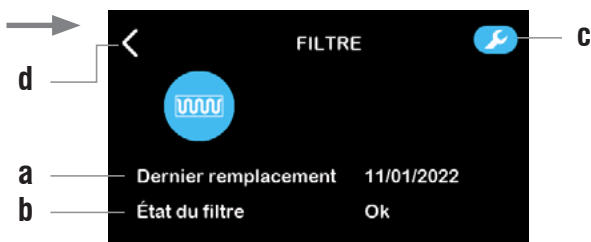
Appuyer sur le logo « PRÉ-FILTRE »  pour accéder à la page-écran avec les informations sur le filtre particules fines :



- a) **Date dernier remplacement** : la date du dernier remplacement du filtre est affichée.
- b) **État du pré-filtre** : l'état du pré-filtre est affiché. Si le filtre n'est pas sale, l'inscription suivante apparaît : **Ok**. Si le filtre est sale, l'inscription suivante apparaît : **À remplacer**.
- c) **Touche du technicien d'entretien (clé anglaise)** : section réservée au technicien d'entretien. Quand on appuie sur cette touche, il est demandé de saisir le mot de passe technicien d'entretien.
- d) **<** : pour revenir à la page-écran précédente.



Appuyer sur le logo « FILTRE »  pour accéder à la page-écran avec les informations sur le filtre absolu :

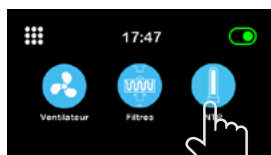


- a) **Date dernier remplacement** : la date du dernier remplacement du filtre est affichée.
- b) **État du filtre** : l'état du filtre est affiché. Si le filtre n'est pas sale, l'inscription suivante apparaît : **Ok**. Si le filtre est sale, l'inscription suivante apparaît : **À remplacer**.
- c) **Touche du technicien d'entretien (clé anglaise)** : section réservée au technicien d'entretien. Quand on appuie sur cette touche, il est demandé de saisir le mot de passe technicien d'entretien.
- d) **<** : pour revenir à la page-écran précédente.



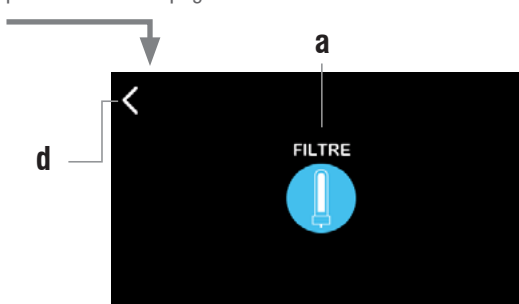
Remarque : si les filtres ont été installés par le fabricant, la date de dernier remplacement sera 00/00/0000.

6.8.9 Page-écran des ioniseurs

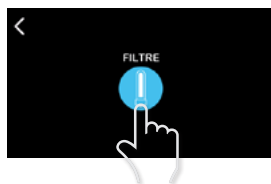


Elle affiche en détail l'état des deux dispositifs et elle permet de les gérer de manière indépendante, selon les besoins de l'utilisateur.

Dans la page-écran principale, appuyer sur le loge « Ioniseur » pour accéder à la page-écran avec le détail des ioniseurs :



- a) **Ioniseur Filtrage** : permet d'accéder à la page-écran avec les informations de l'ioniseur filtrage.
b) < : pour revenir à la page-écran principale.



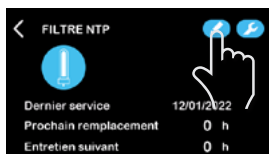
Appuyer sur l'ioniseur pour accéder à la page-écran avec les informations sur le module ionisant :



- a) **Dernière intervention** : date à laquelle la dernière opération d'entretien a été enregistrée.
b) **Prochain remplacement (heures)** : heures qui manquent avant le remplacement du tube ionisant.
c) **Prochain entretien (heures)** : heures qui manquent avant le nettoyage du tube ionisant.
d) **Touche réglage horaire assainissement** : permet à l'utilisateur d'accéder à la page-écran pour le réglage de l'horaire d'activation du cycle d'assainissement. Quand on appuie sur cette touche, il est demandé de saisir le mot de passe utilisateur.
e) **Touche pour le technicien d'entretien (clé anglaise)** : section réservée au technicien d'entretien pour enregistrer le nettoyage ou l'entretien de l'ioniseur. Quand on appuie sur cette touche, il est demandé de saisir le mot de passe technicien d'entretien.
f) < : pour revenir à la page-écran précédente.



Remarque : s'il s'agit de la première installation des ioniseurs, la date de dernière intervention sera 00/00/0000.

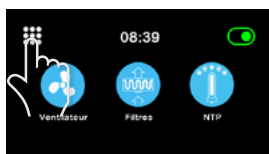


Appuyer sur le logo  pour accéder à la page-écran pour le réglage de l'heure d'activation du cycle d'assainissement de l'ioniseur choisi. Il est demandé de saisir le mot de passe utilisateur :



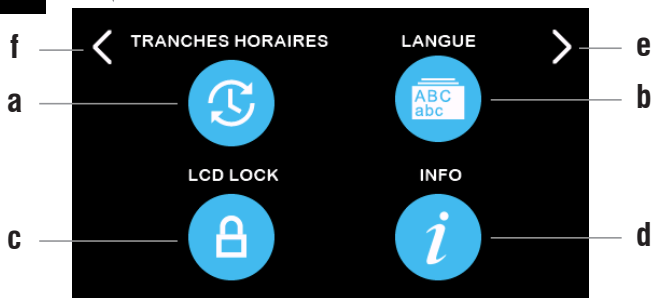
- a) **Dernière intervention** : date à laquelle la dernière opération d'entretien a été enregistrée.
- b) **Prochain remplacement (heures)** : heures qui manquent avant le remplacement du tube ionisant.
- c) **Prochain entretien (heures)** : heures qui manquent avant le nettoyage du tube ionisant.
- d) **Horaire d'activation du cycle d'assainissement** : le réglage d'usine est à 22:00. Avec les touches « - » et « + », il est possible de modifier l'heure programmée.
- e) < : pour revenir à la page-écran précédente.

6.8.10 Page-écran des réglages



Dans la page-écran principale, appuyer sur la touche « réglages »  pour naviguer dans les menus des données modifiables :

Dans chaque page-écran, il est possible de revenir à la précédente en appuyant sur <.



- a) **Tranches horaires** (paragraphe 6.8.10.1).
- b) **Langue** (paragraphe 6.8.10.2).
- c) **Verrouillage écran** (paragraphe 6.8.10.3).
- d) **Info** (paragraphe 6.8.10.4).
- e) **Menu réservé au technicien d'entretien** (paragraphe 6.8.10.5).
- f) < : pour revenir à la page-écran principale.

6.8.10.1 Tranches horaires



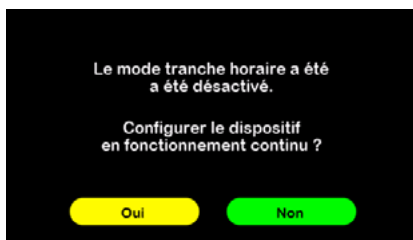
Dans la page-écran « Réglages », appuyer sur le logo  pour naviguer dans le menu correspondant et régler les tranches horaires pour le fonctionnement autonome du dispositif :



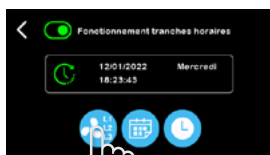
- a) **Activation/désactivation des tranches horaires.**
- b) **Date/Heure/Jour de la semaine.**
- c) **Configuration des niveaux de ventilation L1, L2 et L3 :** permet d'accéder à la page-écran pour programmer les niveaux de ventilation que l'on peut utiliser durant l'ensemble des tranches horaires.
- d) **Planificateur :** permet d'accéder à la page-écran avec l'ensemble des tranches horaires et pour effectuer la copie des tranches horaires d'un certain jour sur les autres jours de la semaine.
- e) **Réglage date et heure :** permet d'accéder à la page-écran pour les réglages de la date et de l'heure.
- f) **< :** pour revenir à la page-écran précédente.

Quand le mode à tranches horaires est désactivé, le dispositif demande l'autorisation pour régler le fonctionnement continu.

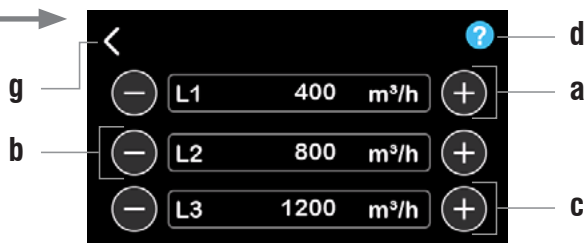
Appuyer sur OUI pour confirmer, NON pour éteindre le dispositif.



6.8.10.1.1 Tranches horaires - niveaux de ventilation



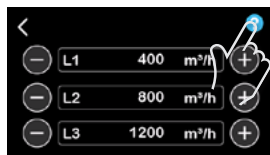
Dans la page-écran « tranches horaires », appuyer sur le logo  pour naviguer dans le menu correspondant et programmer les niveaux de ventilation :



- a) **L1** : avec les touches « - » et « + », permet de sélectionner avec un passage de 100 m³/h, le premier niveau disponible dans l'ensemble des tranches horaires. La valeur de ce champ doit être comprise entre la valeur minimale définie par le fabricant et inférieure à la valeur du niveau sélectionné pour L2.
- b) **L2** : avec les touches « - » et « + », permet de sélectionner avec un passage de 100 m³/h, le deuxième niveau disponible dans l'ensemble des tranches horaires. La valeur de ce champ doit être supérieure à la valeur sélectionnée pour L1 et inférieure à la valeur du niveau sélectionné pour L3.
- c) **L3** : avec les touches « - » et « + », permet de sélectionner avec un passage de 100 m³/h, le troisième niveau disponible dans l'ensemble des tranches horaires. La valeur de ce champ doit être supérieure à la valeur sélectionnée pour L2 et inférieure à la valeur maximale définie par le fabricant.

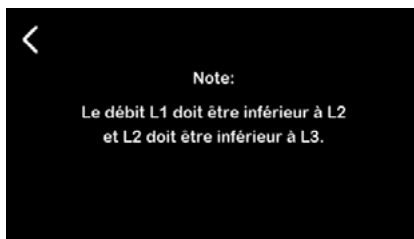
MIN m³/h <= L1 < L2 < L3 <= MAX m³/h

- d) **?** : permet d'afficher la note d'information sur le mode de programmation des valeurs L1 – L2 – L3.
- e) **<** : pour revenir à la page-écran précédente et sauvegarder les modifications apportées.

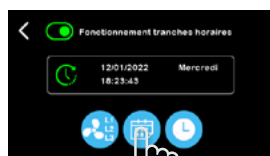


Appuyer sur le logo  pour afficher la note d'information sur le mode de programmation des valeurs L1 – L2 – L3 :

Dans chaque page-écran, il est possible de revenir à la précédente en appuyant sur **<**.



6.8.10.1.2 Tranches horaires - scheduler



Dans la page-écran « tranches horaires », appuyer sur le logo  pour naviguer dans le menu correspondant et programmer la planification des jours :



- a) **Sélection du jour** : avec les touches « - » et « + », on peut sélectionner le jour de la semaine pour lequel on souhaite programmer les tranches horaires.
- b) **Configurer** : on accède à la page-écran de configuration tranches horaires pour le jour sélectionné.
- c) **Copier** : on accède à la page-écran pour copier les configurations des tranches horaires du jour sélectionné dans un autre jour.
- d) **Page d'accueil** : pour revenir à la page-écran principale.
- e) **<** : pour revenir à la page-écran précédente.



Dans la page-écran « planificateur », appuyer sur le logo  pour naviguer dans le menu correspondant et configurer les tranches horaires pour le jour sélectionné :



- a) **Tranche sélectionnée** : avec les touches « - » et « + », permet de sélectionner la tranche horaire que l'on souhaite modifier. Les valeurs de ce champ vont de 0-1 à 23-0. La tranche sélectionnée est indiquée avec une barre rouge horizontale sous le graphique.
- b) **OFF/L1/L2/L3** : avec les touches « - » et « + », permet de modifier le niveau de la tranche horaire sélectionnée. Les champs possibles sont :
 OFF pour dispositif éteint ;
 L1, L2, L3 dont les valeurs ont été configurées dans la page-écran « niveaux de ventilation » et dans la page-écran « niveaux d'ionisation air ».

c) **Graphique** : affichage des tranches horaires de toute la journée sélectionnée. Le niveau sélectionné est représenté graphiquement dans la tranche horaire avec une barre blanche verticale de hauteurs différentes :

OFF barre non présente ;

L1 barre plus petite ;

L2 barre moyenne ;

L3 barre plus grande.

d) ? : permet d'afficher la note d'information sur le mode de programmation.

e) < : pour revenir à la page-écran précédente et sauvegarder les modifications apportées.



Il est possible qu'un retard de 2 minutes se vérifie par rapport à l'horaire d'intervention prévu pour permettre au dispositif d'activer la configuration programmée.



Appuyer sur le logo ? pour afficher la note d'information sur le mode de programmation :

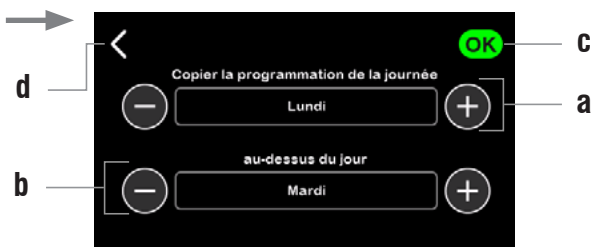
Tranche sélectionnée : + et - permettent de sélectionner la tranche horaire à modifier en la marquant d'une barre rouge horizontale sous le graphique.

OFF, L1, L2, L3 : les boutons + et - permettent de modifier le niveau de tranche sélectionnée. Les champs possibles sont OFF (machine éteinte et pas de barre), L1 (barre de hauteur inférieure) et L3 (barre hauteur maximale). Les valeurs de L1, L2 et L3 sont celles sélectionnées précédemment.

Utiliser les touches ^ v pour passer d'une page-écran à l'autre.



Dans la page-écran « planificateur », appuyer sur le logo ? pour naviguer dans le menu correspondant et copier les tranches horaires :



a) **Copier la programmation du jour** : avec les touches « - » et « + », on peut sélectionner le jour avec la programmation des tranches horaires que l'on souhaite copier.

b) **Sur le jour** : avec les touches « - » et « + », permet de sélectionner le jour sur lequel copier la programmation des tranches horaires du jour (a).

c) **OK** : pour confirmer la copie de la programmation d'un jour à un autre. Après avoir été enfoncé, le bouton disparaît et réapparaît quand on modifie (a) ou (b).

d) < : pour revenir à la page-écran précédente.

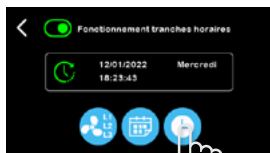


Il est possible de copier les tranches horaires créées dans un seul jour à la fois. Pour effectuer la copie sur plusieurs jours, il faut refaire l'opération autant de fois que les jours où vous souhaitez copier les tranches horaires.



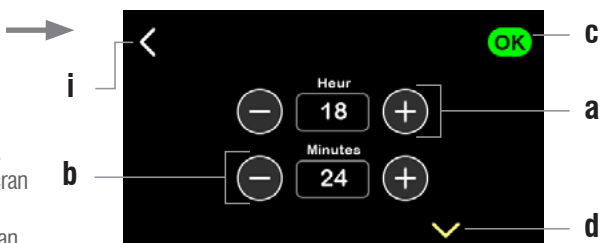
Il est nécessaire d'effectuer la sauvegarde en appuyant sur OK avant de changer de jour ou de quitter la page-écran « copier ». Sinon, toutes les modifications effectuées seront perdues.

6.8.10.1.3 Tranches horaires - réglage date et heure dispositif

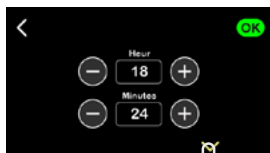


Dans la page-écran « tranches horaires », appuyer sur le logo  pour naviguer dans le menu correspondant et régler la date et l'heure du dispositif :

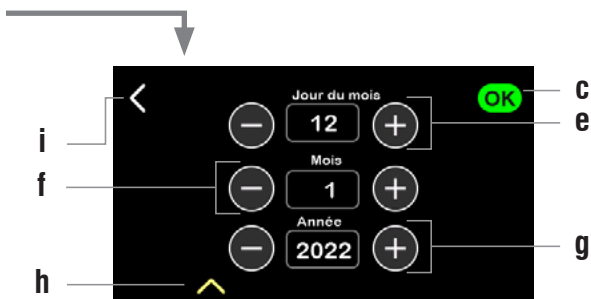
- a) **Heure.**
- b) **Minutes.**
- c) **OK**: pour sauver les réglages.
- d) **✓**: pour passer à la page-écran suivante.
- i) **<**: pour revenir à la page-écran précédente.



Il faut sauvegarder en appuyant sur OK.

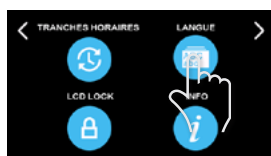


- e) **Jour du mois.**
- f) **Mois.**
- g) **Année.**
- h) **^**: pour passer à la page-écran précédente.
- i) **<**: pour revenir à la page-écran précédente.



Il faut sauvegarder en appuyant sur OK.

6.8.10.2 Langue



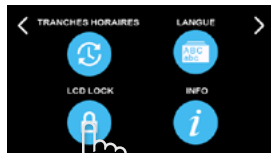
Dans la page-écran « réglages », appuyer sur le logo  pour naviguer dans le menu correspondant et modifier la langue avec laquelle les textes sont affichés à l'écran :

b



- a) **Sélection de la langue:** à l'aide des touches « - » et « + », il est possible de sélectionner la langue souhaitée parmi celles disponibles.
- b) < : pour revenir à la page-écran précédente et sauvegarder les modifications apportées.

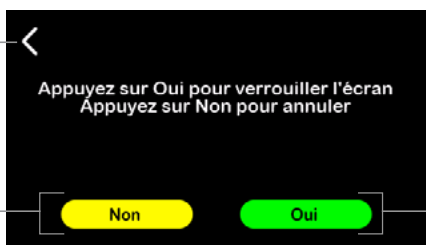
6.8.10.3 Verrouillage de l'écran



Dans la page-écran « réglages », appuyer sur le logo  pour naviguer dans le menu correspondant et verrouiller l'écran en saisissant le mot de passe utilisateur :

c

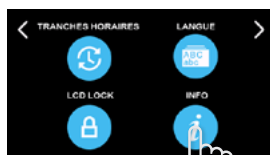
a



b

- a) **Non** : pour revenir à la page-écran « Réglages ».
- b) **Oui** : pour verrouiller l'écran. Il est demandé de saisir le mot de passe si on n'a pas déjà effectué la connexion durant les 10 minutes précédentes.
- c) < : pour revenir à la page-écran précédente.

6.8.10.4 Info

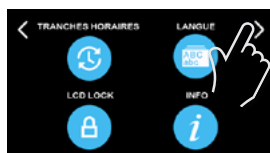


Dans la page-écran « réglages », appuyer sur le logo **i** pour naviguer dans le menu correspondant et afficher les informations :



- a) **Contact pour assistance** : adresse e-mail pour assistance.
- b) **Versión écran** : code d'identification de la version de l'écran.
- c) **Code écran** : code d'identification de l'écran.
- d) **Versión board** : code d'identification board.
- e) **Page d'accueil** : pour revenir à la page-écran principale.
- f) **<** : pour revenir à la page-écran précédente.

6.8.10.5 Menu réservé au technicien d'entretien



Dans la page-écran « réglages », appuyer sur le logo **>** pour naviguer dans le menu réservé au technicien d'entretien :



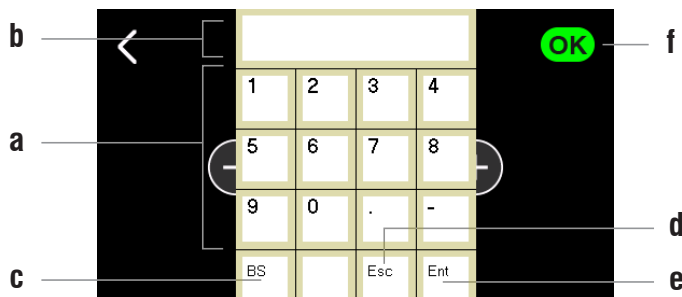
L'accès n'est possible qu'avec le mot de passe technicien d'entretien.



- a) **Saisie mot de passe** : avec les touches "-" et "+" il est possible de programmer la valeur du mot de passe (de 0 à 999999).
- b) **OK** : confirmer le mot de passe saisi en appuyant sur cette touche.
- c) **<** : pour revenir à la page-écran précédente.



REMARQUE : il est possible de saisir le mot de passe également avec un clavier numérique. Appuyer à l'intérieur de la fenêtre centrale avec les chiffres pour l'afficher.



- a) **Clavier numérique** : saisir le mot de passe en appuyant sur les numéros du clavier.
- b) **Page-écran du clavier** : les chiffres saisis apparaissent.
- c) **BS (BackSpace)** : touche pour effacer un ou plusieurs des chiffres saisis.
- d) **Esc** : touche pour fermer le clavier numérique sans confirmer.
- e) **Ent (Enter)** : touche pour confirmer la saisie du mot de passe. Quand on appuie sur cette touche, le clavier numérique se ferme.
- f) **OK** : confirmer le mot de passe saisi en appuyant sur cette touche.



Si le mot de passe n'est pas correct, le message correspondant apparaît. Attendre quelques secondes, le message disparaît et on retourne à la page-écran de saisie du mot de passe.

MOT DE PASSE TECHNICIEN D'ENTRETIEN = 118



Après avoir accédé avec le mot de passe technicien d'entretien, on peut accéder au menu réservé :

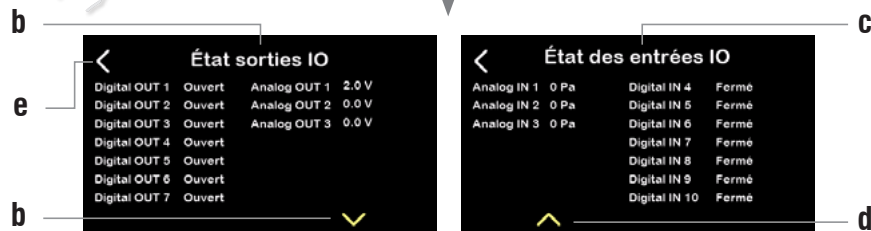


- a) **État I/O** : permet d'afficher l'état des entrées et des sorties du dispositif.
- b) **Historique Alarmes** : permet d'afficher les alarmes présentes dans le dispositif.
- c) **Page d'accueil** : pour revenir à la page-écran principale.
- d) **<** : pour revenir à la page-écran précédente.

6.8.10.5.1 Menu réservé au technicien d'entretien - états entrées et sorties dispositif



Dans la page-écran « menu technicien d'entretien », appuyer sur le logo pour afficher les états des entrées et des sorties du dispositif :

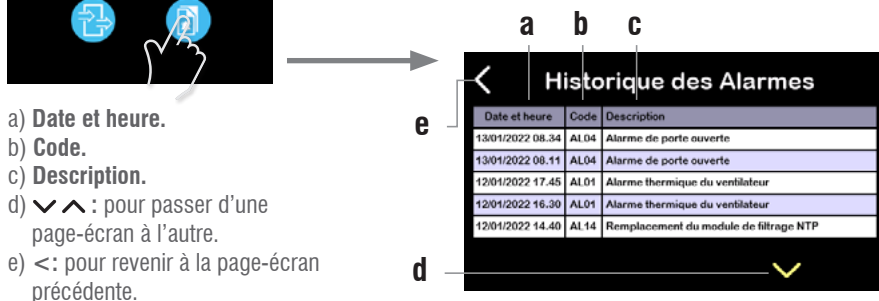


- a) État des sorties numériques et analogiques.
- b) : pour passer à la page-écran suivante.
- c) État des entrées numériques et analogiques.
- d) : pour passer à la page-écran précédente.
- e) : pour revenir à la page-écran précédente.

6.8.10.5.2 Menu réservé au technicien d'entretien - historique alarmes



Dans la page-écran « menu technicien d'entretien », appuyer sur le logo pour afficher l'historique des alarmes.

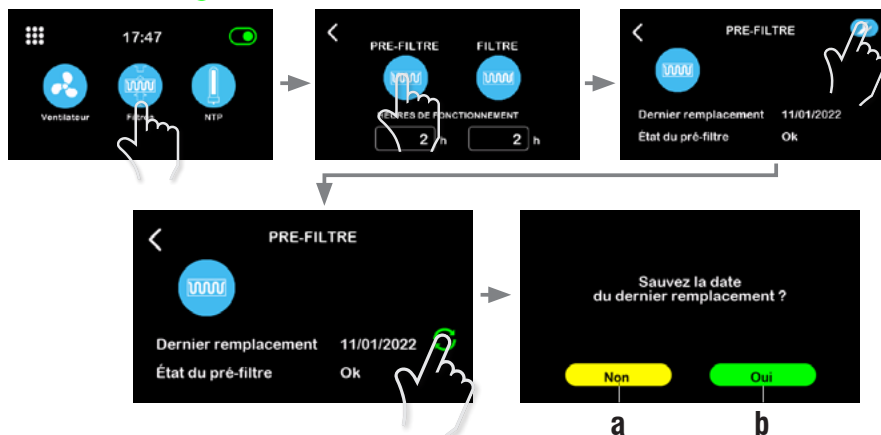


- a) Date et heure.
- b) Code.
- c) Description.
- d) : pour passer d'une page-écran à l'autre.
- e) : pour revenir à la page-écran précédente.

6.8.11 Enregistrement des entretiens des filtres et ioniseurs

6.8.11.1 Enregistrement des entretiens filtre particules fines (PRÉ-FILTRE)

Dans la page-écran principale, appuyer sur le logo « filtres » . Appuyer sur le logo « PRÉ-FILTRE ». Appuyer sur le logo  pour accéder à la page-écran du PRÉ-FILTRE réservée au technicien d'entretien. Il est demandé de saisir le mot de passe technicien d'entretien. Appuyer sur le logo  pour enregistrer l'intervention d'entretien.



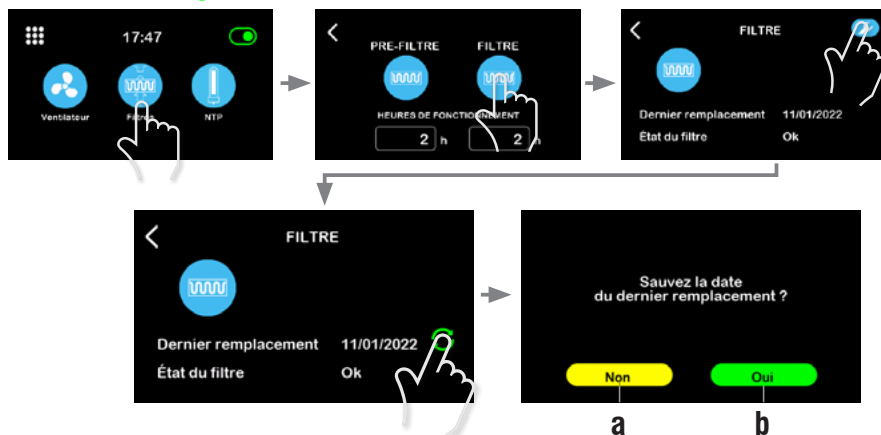
- a) **Non** : on repasse à la page-écran précédente sans sauver.
- b) **Oui** : on met à jour la date de dernier remplacement, on ramène le compteur des heures de fonctionnement du filtre à zéro et on revient à la page-écran précédente.



REMARQUE : cette opération est uniquement l'ENREGISTREMENT de l'intervention d'entretien. Les procédures d'entretien sont expliquées dans le chapitre 7 "Entretien" de ce manuel.

6.8.11.2 Enregistrement des entretiens filtre absolu (FILTRE)

Dans la page-écran principale, appuyer sur le logo « filtres » . Appuyer sur le logo « FILTRE ». Appuyer sur le logo  pour accéder à la page-écran du FILTRE réservée au technicien d'entretien. Il est demandé de saisir le mot de passe technicien d'entretien. Appuyer sur le logo  pour enregistrer l'intervention d'entretien.



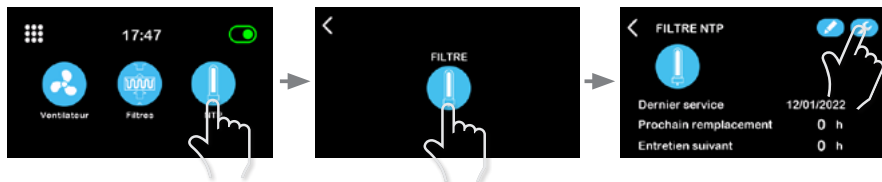
- a) **Non** : on repasse à la page-écran précédente sans sauver.
- b) **Oui** : on met à jour la date de dernier remplacement, on ramène le compteur des heures de fonctionnement du filtre à zéro et on revient à la page-écran précédente.



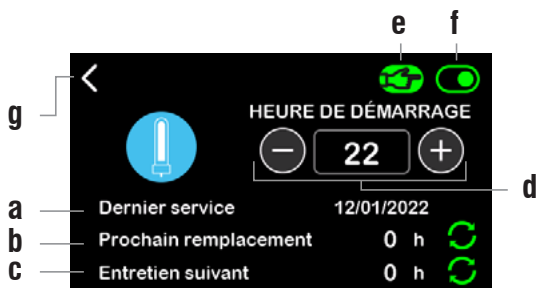
REMARQUE : cette opération est uniquement l'ENREGISTREMENT de l'intervention d'entretien. Les procédures d'entretien sont expliquées dans le chapitre 7 "Entretien" de ce manuel.

6.8.11.3 Enregistrement de l'entretien ioniseur filtre

Dans la page-écran principale, appuyer sur le logo "Ioniseur" . Appuyer sur le logo « FILTRE ». Appuyer sur le logo  pour accéder à la page-écran du ioniseur réservée au technicien d'entretien.



 L'accès n'est possible qu'avec le mot de passe technicien d'entretien.

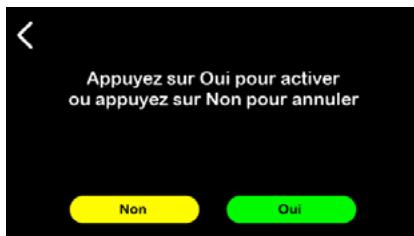


- a) **Dernière intervention** : date à laquelle la dernière opération d'entretien a été enregistrée.
- b) **Prochain remplacement (heures)** : heures qui manquent avant le remplacement du tube ionisant.
- c) **Prochain entretien (heures)** : heures qui manquent avant le nettoyage du tube ionisant.
- d) **Horaire d'activation du cycle d'assainissement** : le réglage d'usine est à 22:00. Avec les touches « - » et « + », il est possible de modifier l'horaire programmé.
- e)  /  : démarre ou arrête un cycle d'assainissement manuel.
- f) **Activation/désactivation du ioniseur filtre.**
- g)  : pour revenir à la page-écran précédente.

Pour désactiver l'ioniseur du filtre appuyer sur la touche .



Pour activer l'ioniseur du filtre appuyer sur la touche .



Appuyer sur le logo  pour enregistrer l'intervention de remplacement.



- a) **Non** : on repasse à la page-écran précédente sans sauver.
 b) **Oui** : on met à jour la date de dernier remplacement, on ramène le compteur des heures de fonctionnement de l'ioniseur à zéro et on revient à la page-écran précédente.



REMARQUE : cette opération est uniquement l'ENREGISTREMENT de l'intervention d'entretien. Les procédures d'entretien sont expliquées dans le chapitre 7 "Entretien" de ce manuel.

Appuyer sur le logo  pour enregistrer l'intervention d'entretien (nettoyage).



- a) **Non** : on repasse à la page-écran précédente sans sauver.
 b) **Oui** : on met à jour la date de dernier entretien, on ramène le compteur des heures de fonctionnement de l'ioniseur à zéro et on revient à la page-écran précédente.



REMARQUE : cette opération est uniquement l'ENREGISTREMENT de l'intervention d'entretien. Les procédures d'entretien sont expliquées dans le chapitre 7 "Entretien" de ce manuel.

6.8.12 Affichage sur l'écran du fonctionnement

Durant le fonctionnement normal et correct du dispositif, il est possible d'afficher sur l'écran :

	Les symboles qui identifient le ventilateur qui tourne.
	Le symbole qui identifie le filtre quand le dispositif est OFF.
	Les symboles qui identifient le flux d'air à travers les filtres.
	Le symbole qui identifie l'ioniseur OFF.
	Les symboles qui identifient le fonctionnement des ioniseurs.
	Les symboles qui identifient le cycle d'assainissement ON.

6.8.13 Fonction ioniseur filtre

Le cycle d'ionisation du filtre fonctionne une fois par jour en l'activant et en programmant l'horaire de début comme décrit au paragraphe 6.8.9 « Page-écran des ioniseurs ». À l'horaire programmé, le cycle d'ionisation du filtre commence :

- 1) le ventilateur s'arrête pendant 29 minutes (le symbole  reste présent mais statique) et l'ioniseur () entre en fonctionnement.
- 2) le ventilateur se met en fonctionnement pendant 1 minute à vitesse réduite (le symbole  tourne) et l'ioniseur () reste en fonctionnement.
- 3) le ventilateur s'arrête pendant 29 minutes (le symbole  reste présent mais statique) et l'ioniseur () reste en fonctionnement. Le cycle d'ionisation du filtre se répète pendant 300 minutes (5 heures).



Le cycle d'ionisation est effectué aussi bien avec dispositif ON qu'avec dispositif OFF. Pour désactiver le cycle d'ionisation, suivre ce qui est indiqué au paragraphe 6.8.9 « Page-écran des ioniseurs ».

6.8.14 Notification des états d'alarme

Des notifications apparaissent dans la page-écran principale sur l'icône du composant qui génère une alarme pour demander l'intervention de l'utilisateur ou d'un technicien d'entretien autorisé par JONIX S.p.A.. Le tableau suivant indique comment procéder pour la résolution des alarmes en fonction du code et de la description :

CODE	DESCRIPTION	ACTION
AL01	  Alarme thermique du ventilateur	Contactez un technicien d'entretien autorisé par JONIX S.p.A. et voir par. 7.3.1 - « Reset alarme thermique ventilateur ».
AL02	  Capteur DP ventilateur en panne/déconnecté	Contactez un technicien d'entretien autorisé par JONIX S.p.A..
AL03	  Capteur pré-filtre DP en panne/déconnecté	Contactez un technicien d'entretien autorisé par JONIX S.p.A..
AL04	  Alarme de porte ouverte	Le dispositif est éteint OFF parce que le panneau avant est ouvert, couper l'alimentation avant d'effectuer l'entretien ou bien refermer le panneau si la porte n'est pas correctement fermée. Si l'alarme persiste contactez un technicien d'entretien autorisé par JONIX S.p.A..
AL05	  Capteur DP du filtre en panne ou déconnecté	Contactez un technicien d'entretien autorisé par JONIX S.p.A..
AL06	  Alarme de pré-filtre sale	Voir par. 7.2.1 « Remplacement des filtres ».
AL07	  Alarme de filtre sale	Voir par. 7.2.1 « Remplacement des filtres ».
AL08	  Alarme de tension d'entrée de l'unité	Contactez un technicien d'entretien autorisé par JONIX S.p.A..
AL11	  Maintenance du module de filtrage NTP	Voir par. 7.2.3.1 « nettoyage du tube ionisant pour la désinfection des composants internes ».
AL14	  Remplacement du module de filtrage NTP	Voir par. 7.2.4.1 « remplacement du tube ionisant pour la désinfection des composants internes ».



Pour la résolution des problèmes, consulter le chapitre 7 “ENTRETIEN” de ce manuel.

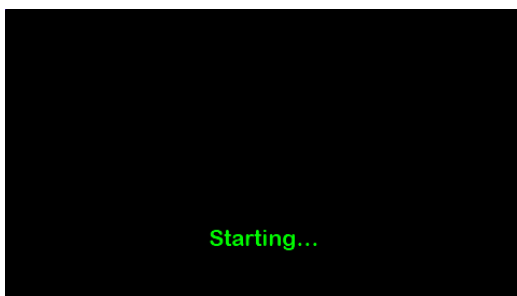


S'adresser à JONIX S.p.A. ou à un distributeur en citant toujours le code produit et le numéro de série reportés sur la plaque du dispositif :

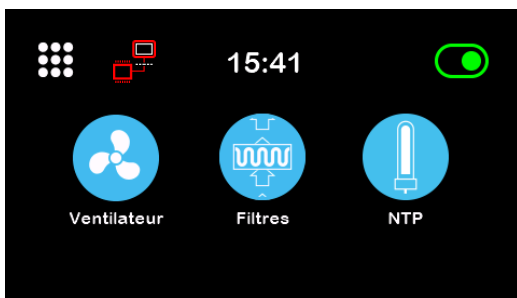
- si on remarque un dysfonctionnement différent de ce qui est décrit dans ce Manuel d'utilisation et d'entretien ;
- si on ne parvient pas à résoudre correctement le problème et que l'état d'alarme persiste.

6.8.15 Dysfonctionnement de la communication carte électronique-écran

Si au moment de la mise en marche, l'écran reste dans la page-écran initiale :



Ou bien si durant le fonctionnement du dispositif, l'icône  apparaît dans la page-écran principale de l'écran:



Il y a un dysfonctionnement dans la communication de l'écran avec la carte interne.



S'adresser à JONIX S.p.A. ou à un distributeur en citant toujours le code produit et le numéro de série reportés sur la plaque du dispositif.

7 - ENTRETIEN

7.1 MISES EN GARDE



AVANT D'ENTREPRENDRE UNE QUELCONQUE OPÉRATION D'ENTRETIEN, S'ASSURER QUE LE DISPOSITIF NE SOIT PAS ET NE PUISSE PAS ÊTRE PAR INADVERTANCE OU ACCIDENT ALIMENTÉ ÉLECTRIQUEMENT. IL FAUT DONC COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À CHAQUE ENTRETIEN.

- L'utilisateur doit effectuer sur le dispositif toutes les opérations d'entretien indiquées par la suite.
- Si on remarque un dysfonctionnement non indiqué dans ce manuel, interrompre l'alimentation électrique du dispositif et consulter le revendeur et/ou JONIX S.p.A.
- Seul du personnel spécialisé, précédemment formé et qualifié, peut effectuer les opérations d'entretien autres que celles indiquées dans ce manuel.



Pour toutes les opérations d'entretien, il convient d'utiliser des gants de travail pour la protection des mains.

La fréquence des opérations à effectuer pour garantir un entretien correct du dispositif JONIX **minimate basic** dépend essentiellement de la qualité de l'air traité. L'air peut être particulièrement néfaste pour le dispositif s'il contient des substances polluantes ou agressives comme :

- des fumées industrielles
- du sel
- des émanations chimiques
- des poussières lourdes



Ces substances, en entrant en contact avec l'intérieur ou les surfaces extérieures de l'appareil par le biais du flux d'air ou par exposition directe, peuvent causer avec le temps et en l'absence d'un entretien systématique adéquat, une décroissance structurelle et fonctionnelle du dispositif et de ses performances.

7.2 ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Le dispositif JONIX **minimate basic** exige un entretien réduit qui consiste dans le contrôle et dans le remplacement des filtres ou dans le remplacement périodique et régulier du générateur de plasma non thermique (tube ionisant).

Le dispositif JONIX **minimate basic** signale la nécessité d'entretien des générateurs au plasma non thermique, par le biais d'une alarme affichée sur l'écran (paragraphe 6.8.10 « Notifications des états d'alarme », toutes les 7000 heures de fonctionnement).

Les filtres n'ont pas besoin d'être nettoyés mais ils doivent être changés quand ils arrivent à saturation. Le dispositif signale, par le biais d'une alarme affichée sur l'écran, la nécessité d'entretien (paragraphe 6.8.10 « Notifications états d'alarme »).

7.2.1 Remplacement des filtres

Le dispositif **JONIX minimate basic** signale la nécessité de remplacer les filtres avec la présence d'une alarme dans la page-écran principale. Les notifications d'alarme des filtres sont :



Effectuer le remplacement des tubes ionisants à chaque fois qu'il est indiqué sur l'écran.



ATTENTION ! Durant l'entretien des filtres, faire particulièrement attention aux doigts pour éviter des écrasements.

Fig. 17 : Éteindre le dispositif en agissant sur l'interrupteur.
Débrancher la fiche d'alimentation connectée au réseau électrique.

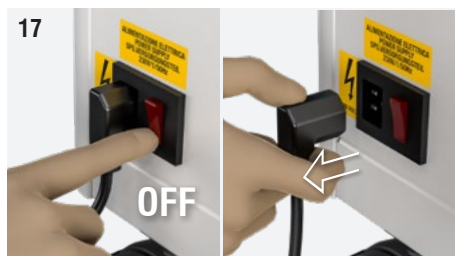


Fig. 18 : Ouvrir le panneau antérieur d'accès pour l'entretien avec les clés prévues.

Type de filtre :

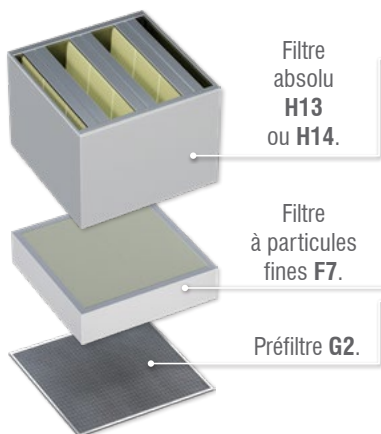


Fig. 19 : Tirer les languettes de blocage des filtres vers l'extérieur et extraire les filtres sales.



Fig. 20 : Positionner les filtres propres/neufs. Poussez les languettes de blocage du filtre vers l'intérieur jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. S'assurer que le joint en caoutchouc du filtre soit tourné vers le bas.

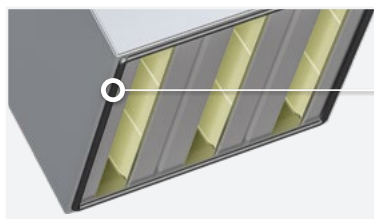


Fig. 21 : Fermer le panneau d'accès pour l'entretien avec les clés prévues.

Vérifier que les interrupteurs magnétothermiques pour débranchement alimentation ventilateur (Q1) et débranchement alimentation auxiliaires (Q2) soient dans la position ON.



Fig. 22 : Brancher la fiche d'alimentation connectée au réseau électrique et allumer le dispositif.



Vérifier le fonctionnement du dispositif : on entend le flux d'air généré par le ventilateur.

Enregistrer l'intervention effectuée à l'aide de l'écran comme décrit dans les paragraphes :

- 6.8.11.1 Enregistrement des entretiens filtre particules fines (PRÉ-FILTRE)

- 6.8.11.2 Enregistrement de l'entretien filtre absolu (FILTRE).

La notification d'alarme disparaît automatiquement de la page-écran principale à la fin de l'enregistrement de l'entretien.



Les filtres sales doivent être éliminés en respectant les indications du chapitre 9 « ÉLIMINATION » et en respectant les réglementations en vigueur dans le pays d'installation.

7.2.2 Nettoyage extérieur du dispositif

Fig. 23 : Nettoyer l'extérieur du dispositif avec un chiffon humide.

Si l'enveloppe est en acier INOX, utiliser des produits spécifiques pour ce matériau.



Ne pas utiliser de détergents liquides, en spray, ni de savons ou d'autres produits directement sur le dispositif.



Prêter une attention particulière aux grilles de passage de l'air : vérifier qu'elles soient propres afin de garantir le passage de l'air.

7.2.3 Nettoyage du tube ionisant

Le dispositif **minimate basic** signale la nécessité de nettoyage du tube ionisant avec la présence d'une alarme dans la page-écran principale. Les notifications d'alarme du tube ionisant sont :



Voir par. 7.2.3.1 « nettoyage du tube ionisant pour la désinfection des composants internes ».

7.2.3.1 Nettoyage du tube ionisant pour la désinfection des composants internes



Le dispositif **JONIX minimate basic** signale la nécessité de nettoyage du tube ionisant au-dessus du ventilateur toutes les 7000 heures de fonctionnement. **Effectuer le nettoyage du tube ionisant à chaque fois que cela est indiqué sur l'écran.**

Fig. 24 : Éteindre le dispositif en agissant sur l'interrupteur.
Débrancher la fiche d'alimentation connectée au réseau électrique.

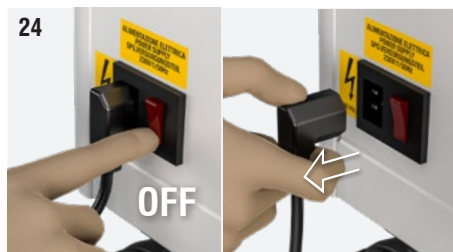


Fig. 25 : Ouvrir le panneau antérieur d'accès pour l'entretien avec les clés prévues.



Fig. 26 : Retirer le panneau qui protège le ventilateur en dévissant les vis de fixation.



Fig. 27 : Dévisser délicatement le tube ionisant en le saisissant à la base (partie verte).

Si l'opération est difficile, veuillez tirer doucement le ressort de mise à la terre afin qu'il ne soit pas en contact avec la surface du tube.

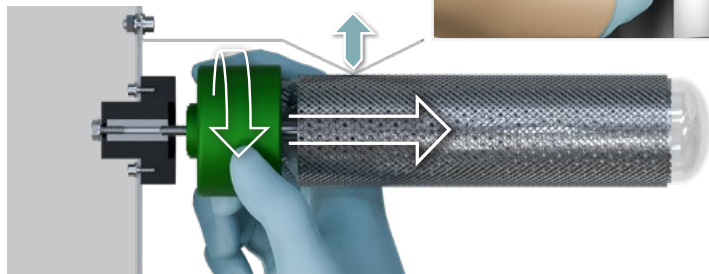


Fig. 28 : Dégager le treillis à l'extérieur du tube. Si l'opération est difficile, tourner le treillis autour du verre.



Contrôler que le tube soit en parfait état : il ne doit pas y avoir de fissures ni d'autres dommages ; sinon, il doit être remplacé.

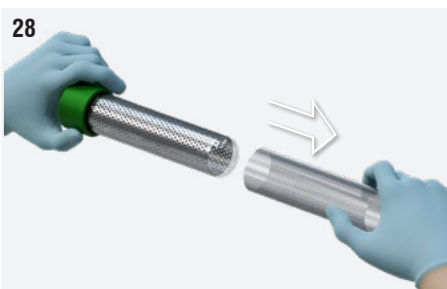


Fig. 29 : Nettoyer le verre avec un chiffon légèrement humidifié.



Ne pas utiliser de détergents liquides, en spray, ni de savons ou d'autres produits.



La présence d'une couche blanchâtre sur la feuille métallique percée à l'intérieur du verre indique qu'il faut remplacer le tube. **En général, le remplacement du tube doit être effectué dans les 18 mois d'utilisation.**

Fig. 30 : Laver le treillis sous un jet d'eau chaude et essuyer soigneusement avec un chiffon qui ne perd pas de fibres.



Ne pas remettre le treillis mouillé, même partiellement, sur le tube ionisant.



Fig. 31 : Replacer le treillis métallique externe sur le verre du tube de manière à ce qu'il se superpose exactement à la tôle à l'intérieur.



Dans tous les cas, laisser une distance minimale de 3 mm par rapport à la base du tube.

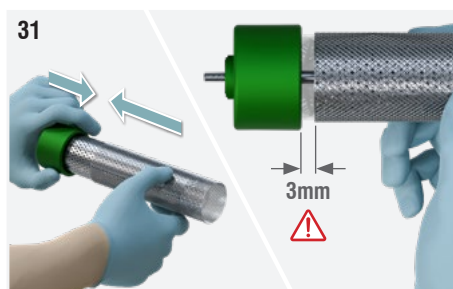


Fig. 32 : Visser doucement le tube ionisant en le prenant par la base (partie verte).
Si l'opération est difficile, veuillez tirer doucement le ressort de mise à la terre afin qu'il ne soit pas en contact avec la surface du tube.



ATTENTION : ne pas forcer le serrage de la vis une fois qu'elle est arrivée en fin de course.



Contrôler que le ressort de mise à la terre soit en contact avec le treillis externe une fois que les tubes ionisants ont été revissés. Dans le cas contraire, contacter le fabricant.

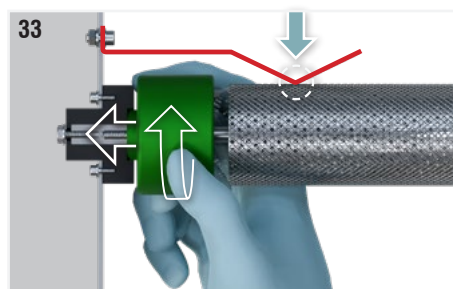


Fig. 34 : Repositionner le panneau qui protège le ventilateur en utilisant les vis de fixation.



Fig. 35 : Vérifier que les interrupteurs magnétothermiques pour débranchement alimentation ventilateur (Q1) et débranchement alimentation auxiliaires (Q2) soient dans la position ON.



Fig. 36 : Fermer le panneau antérieur d'accès pour l'entretien avec la clé prévue.



Fig. 37 : Brancher la fiche d'alimentation connectée au réseau électrique. Allumer le dispositif en agissant sur l'interrupteur lumineux.





Contrôler le fonctionnement du dispositif : on doit entendre un léger grésillement provenant du tube d'ionisation et on doit percevoir le flux d'air généré par le ventilateur.

Enregistrer l'intervention effectuée à l'aide de l'écran comme décrit dans le paragraph :
- 6.8.11.3 Enregistrement de l'entretien ioniseur filtre.

La notification d'alarme disparaît automatiquement de la page-écran principale à la fin de l'enregistrement de l'entretien.



Si un dysfonctionnement persiste, déconnecter le dispositif du réseau et consulter du personnel spécialisé.

L'absence de nettoyage du tube ionisant quand sa nécessité est signalée par le dispositif entraîne une baisse des performances du système.

7.2.4 Remplacement du tube ionisant

Le tube ionisant est le composant du dispositif soumis à une usure dans le temps telle qu'elle entraîne leur remplacement. Les traces d'usure qui indiquent le besoin de remplacer le composant sont l'apparition d'oxyde sur le treillis (aspect blanchâtre) à l'intérieur du condensateur et l'opacification du verre.

Le dispositif **minimate basic** signale la nécessité de remplacement du tube ionisant avec la présence d'une alarme dans la page-écran principale. Les notifications d'alarme du tube ionisant sont :



7.2.4.1 Remplacement du tube ionisant pour la désinfection des composants internes



Le dispositif **JONIX minimate basic** signale la nécessité de remplacement du tube ionisant pour la désinfection des composants internes toutes les 14000 heures de fonctionnement. **Effectuer le remplacement du tube ionisant à chaque fois que cela est indiqué.**



Effectuer le remplacement du tube ionisant à chaque fois que cela est indiqué.

Fig. 38 : Éteindre le dispositif en agissant sur l'interrupteur.
Débrancher la fiche d'alimentation connectée au réseau électrique.

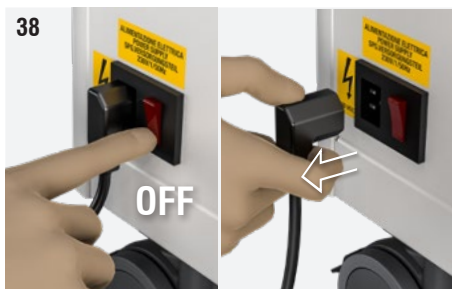


Fig. 39 : Ouvrir le panneau antérieur d'accès pour l'entretien avec les clés prévues.



Fig. 40 : Retirer le panneau qui protège le ventilateur en dévissant les vis de fixation.



Fig. 41 : Dévisser délicatement le tube ionisant en le saisissant à la base (partie verte).

Si l'opération est difficile, veuillez tirer doucement le ressort de mise à la terre afin qu'il ne soit pas en contact avec la surface du tube.

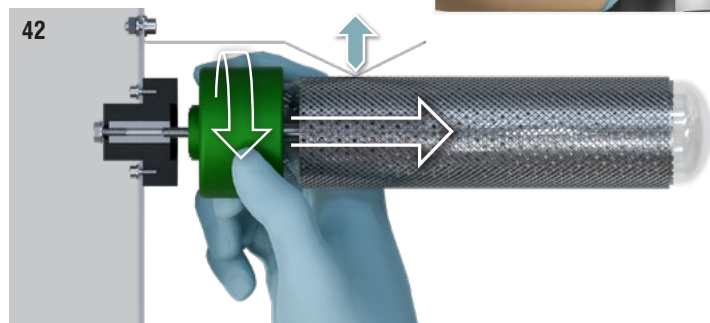


Fig. 43 : Visser doucement le **nouveau tube ionisant** en le prenant par la base (partie verte).

Si l'opération est difficile, veuillez tirer doucement le ressort de mise à la terre afin qu'il ne soit pas en contact avec la surface du tube.



ATTENTION : ne pas forcer le serrage de la vis une fois qu'elle est arrivée en fin de course.



Contrôler que le ressort de mise à la terre soit en contact avec le treillis externe une fois que le tube ionisant a été revissé. Dans le cas contraire, contacter le fabricant.

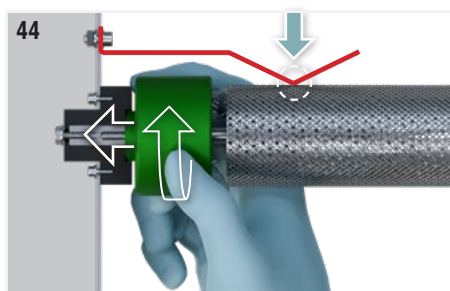


Fig. 45 : Repositionner le panneau qui protège le ventilateur en utilisant les vis de fixation.



Fig. 46 : Vérifier que les interrupteurs magnétothermiques pour débranchement alimentation ventilateur (Q1) et débranchement alimentation auxiliaires (Q2) soient dans la position ON.



Fig. 47 : Fermer le panneau antérieur d'accès pour l'entretien avec la clé prévue.



Fig. 48 : Brancher la fiche d'alimentation connectée au réseau électrique. Allumer le dispositif en agissant sur l'interrupteur lumineux.



Contrôler le fonctionnement du dispositif : on doit entendre un léger grésillement provenant du tube d'ionisation et on doit percevoir le flux d'air généré par le ventilateur.

Enregistrer l'intervention effectuée à l'aide de l'écran comme décrit dans le paragraphe :

- 6.8.11.3 Enregistrement de l'entretien ioniseur filtre.

La notification d'alarme disparaît automatiquement de la page-écran principale à la fin de l'enregistrement de l'entretien.



Si un dysfonctionnement persiste, déconnecter le dispositif du réseau et consulter du personnel spécialisé.

L'absence de remplacement du tube ionisant quand sa nécessité est signalée par le dispositif entraîne une baisse des performances du système.

7.3 ENTRETIEN PONCTUEL



Tout entretien qui ne rentre pas dans les opérations décrites comme entretien périodique doit être effectué uniquement par du personnel spécialisé expressément autorisé et formé par le fabricant.

7.3.1 Reset alarme thermique ventilateur

Il dispositif JONIX minimate plus signale un problème sur le ventilateur avec la présence d'une alarme dans la page-écran principale :



Contacter un technicien d'entretien autorisé par JONIX S.p.A. pour résoudre le problème.

Quand le problème a été résolu sur le dispositif, effectuer la réinitialisation de l'alarme correspondante :

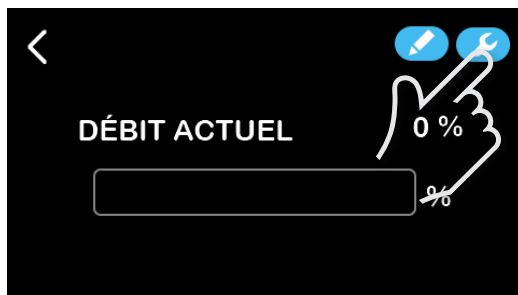


Dans la page-écran principale, appuyer sur le logo « ventilateur » pour accéder à la page-écran avec le détail du ventilateur :

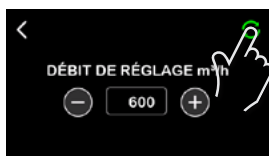
Appuyer sur le logo  pour accéder à la page-écran réservée au technicien d'entretien.



L'accès n'est possible qu'avec le mot de passe technicien d'entretien.

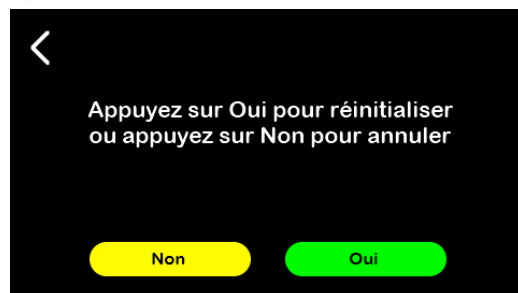


Saisir le mot de passe technicien d'entretien comme indiqué dans le paragraphe 6.8.5 Déverrouillage de l'écran et des réglages.



Appuyer sur le logo  pour enregistrer l'intervention d'entretien.

- a) **Non** : on repasse à la page-écran précédente sans sauver.
- b) **Oui** : on effectue la réinitialisation de l'alarme thermique ventilateur et on revient à la page-écran précédente.
- c) **<** : pour revenir à la page-écran précédente.



8 - CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT ET DES PANNES ÉVENTUELLES (DIAGNOSTIC)

Ce paragraphe récapitule les problèmes les plus fréquents susceptibles de se manifester lors de l'utilisation du dispositif. Avant de faire appel à l'assistance clients, effectuer les contrôles décrits dans le paragraphe relatif au diagnostic et vérifier qu'il n'y ait pas de signalisations d'alarmes (paragraphe 6.8.10 « Notifications des états d'alarme »).

8.1 DIAGNOSTIC

PROBLÈME	CAUSE POSSIBLE	SOLUTION
L'écran est éteint.	Absence d'alimentation au dispositif.	Vérifier que l'interrupteur rouge de mise en marche du dispositif soit enfoncé en haut et qu'il soit éclairé.
		Vérifier que le branchement électrique soit effectué correctement.
		Vérifier que les interrupteurs magnétothermiques pour débranchement alimentation ventilateur (Q1) et débranchement alimentation auxiliaires (Q2) soient dans la position ON.
		Vérifier l'intégrité du câble d'alimentation.
		Vérifier la présence de courant dans le réseau.
On n'entend pas le grésillement de l'ioniseur.	Panne du tube ionisant.	Contacteur un technicien d'entretien autorisé par le fabricant.
	Nécessité d'entretien du tube ionisant.	Suivre les instructions fournies au paragraphe "7.2 -ENTRETIEN PÉRIODIQUE".
Une notification d'alarme apparaît dans la page-écran principale de l'écran 	Les filtres sont sales et le remplacement n'a pas été effectué.	Suivre les instructions fournies au paragraphe "7.2 -ENTRETIEN PÉRIODIQUE".
	Une condition qui prévoit l'arrêt du ventilateur est active.	Voir les indications du paragraphe 6.8 « INTERFACE UTILISATEUR ET NAVIGATION DANS LES MENUS".
	Le dispositif détecte une alarme sur le composant concerné.	Vérifier les indications du paragraphe 6.8.14 « Notifications des états d'alarme ».
Alarme DP ventilateur. Le ventilateur passe automatiquement à la vitesse maximale (environ 3000 m ³ /h)	Panne sur le capteur de réglage de vitesse.	Contacteur le centre d'assistance.

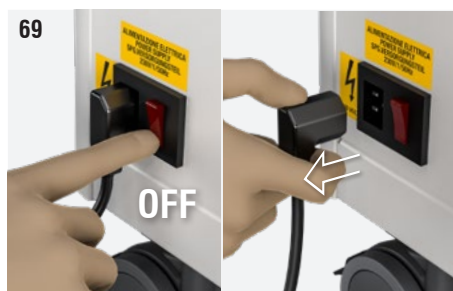
8.2 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES DIAGNOSTIC



Si on remarque un dysfonctionnement autre que ce qui est décrit ci-dessus, s'adresser au fabricant ou à un distributeur en citant toujours le code produit et le numéro de série reportés sur la plaque du dispositif.

Fig. 69 : Couper l'alimentation électrique sur le dispositif et s'adresser à JONIX S.p.A. ou à un revendeur pour l'assistance également quand :

- le câble d'alimentation est endommagé ou détérioré ;
- la fiche d'alimentation est endommagée ou détériorée ;
- de l'eau ou du liquide a été versé sur l'appareil ;
- un dysfonctionnement persiste alors que toutes les procédures décrites dans ce Manuel d'utilisation et d'entretien ont été effectuées correctement.



9 - ÉLIMINATION

À la fin de leur vie utile, les dispositifs JONIX doivent être éliminés conformément aux réglementations en vigueur dans le pays où ils sont installés. Les matériaux qui composent les dispositifs sont :

- Acier inox.
- Aluminium.
- Verre.
- Nylon.
- Plastique.
- Papier et Carton.
- Bois.
- Polystyrène expansé fritté.
- Cuivre.



GESTION DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Ce produit relève du champ d'application de la Directive 2012/19/UE relative à la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (RAEE). L'appareil ne peut pas être éliminé avec les déchets domestiques car il est composé de matériaux pouvant être recyclés par les structures prévues à cet effet. Demander aux autorités locales l'emplacement de la plateforme écologique de votre commune pouvant accueillir le produit en vue de son élimination et recyclage. Le produit ne présente aucun danger pour la santé ni pour l'environnement car il ne contient aucune des substances toxiques répertoriées par la Directive 2011/65/UE (RoHS), mais son abandon dans la nature peut avoir des conséquences négatives sur l'écosystème. Lire attentivement les instructions avant la première utilisation de l'appareil. N'utiliser en aucun cas le produit pour une utilisation autre que celle prévue, afin d'éviter tout risque de choc électrique en cas d'utilisation incorrecte.

ÉLIMINATION DES FILTRES

Les filtres ne sont pas lavables ni recyclables. Pour la modalité de remplacement, se reporter au paragraphe 7.2.1 « REMPLACEMENT DES FILTRES ». Les filtres doivent être éliminés dans les déchets urbains non triés ou suivant ce qui est demandé par les réglementations du pays d'installation.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

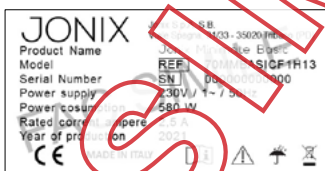
	DICHIARAZIONE CE DI CONFORMITÀ EC DECLARATION OF CONFORMITY EG-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ DECLARACIÓN CE DE CONFORMIDAD	2006/42/CE - II A
---	--	-------------------

Il Fabbricante
The Manufacturer
Der Hersteller
Le Fabricant
El Fabricante

JONIX SPA S.B.
Viale Spagna, 31/33
35020 Tribano (PD)
ITALY

Dichiara che il prodotto
Declares that the product
Erklärt daß das Produkt
Déclare que le produit
Declara que el producto

Dispositivo di purificazione dell'aria
Air purification device
Luftreinigung Gerät
Dispositif de désinfection de l'air
Dispositivo de desinfección de aire
MINIMATE BASIC



E' conforme alle disposizioni pertinenti delle direttive comunitarie
Is in conformity with the relevant provisions of the community directives
Erfüllt die einschlägigen Harmonisierungsrechtsvorschriften der Union
Est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable
Es conforme con las pertinentes disposiciones de las directivas comunitarias

2006/42/CE
2014/30/UE
2011/65/UE
2012/19/UE

Riferimento alle norme armonizzate che sono state applicate
References to the used relevant harmonised standards
Fundstellen der angewandten harmonisierten Normen
Référence aux normes harmonisées qui ont été utilisées
Referencia a las normas armonizadas que se hayan utilizado

UNI EN ISO 12100:2010
EN 60335-1:2012
EN 60335-2-65:2003
EN IEC 61000-6-2:2019
EN 61000-6-3:2007
EN 55014-1:2017
EN 55014-2:2015
EN 62233:2008

Nome e indirizzo della persona autorizzata a costituire il fascicolo tecnico
Name and address of the person authorised to compile the technical file
Name und Anschrift der Person, die bevollmächtigt ist, die technischen Unterlagen zusammenzustellen

Nome et adresse de la personne autorisée à constituer le dossier technique
Nombre y dirección de la persona facultada para elaborar el expediente técnico

Mauro Mantovan
viale Spagna, 31/33
35020 Tribano (PD)
ITALY

jonixair.com

JONIX Spa
Società Benefit

info@jonixair.com
jonixsrl@legalmail.it



Siège Statutaire

Viale Spagna 31/33
35020 Tribano (PD) - Italie
Tél. +39 049 9588511
Fax +39 049 9588522

Siège Opérationnel

Via dell'Artigianato, 1
35020 San Pietro Viminario
(PD) - Italie
Tél. +39 0429 760311

**Siège Recherche
et Développement**

Via Tegulaia 10/b
56121 Pisa - Italie
Tél. +39 050 985165